

Jovenel Moïse, l'opposition et les incertitudes qui planent sur l'avenir d'Haïti



Actualités



Haïti-Pouvoir : un projet de Constitution anticonstitutionnel ?

Culture



Christerdley, tient le flambeau littéraire

Société



Nikson Athys, promoteur du leadership constructif

////////// suite page 5

+ (509) 38 86 30 30

info@lequotidiennews.org
marketing@lequotidiennews.org

401, Batiment H, Université Quisqueya, Ave Jean Paul II, P-au-P

Nèt Lakay
NOUVO sèvis entènèt sou mache a Ki pèmèt ou rete konekte mèl ou

Nèt Lakay 6
8 steps 1 step
\$49

Digicel

BR4

Banque de la République d'Haïti

sap GRAPHIC DESIGN

Carl Daniel Jean Louis
GRAPHIC DESIGNER
Ai Ps Id
APPELZ MAINTENANT + (509) 4 811 93 34

PREVANSYON KONT KOVID-19

LAVE MEN NOU
AK DLO AK SAVON

TOUJOU METE
MASK LE NOU SOTI

EVITE KONTAK
AK MOUN

■ Édito À quand la mobilisation pour le développement ?

Qui aurait cru qu'en 2021, un pays n'ait pas de palais ? Qui aurait cru qu'en 2021, la durée du mandat présidentiel soit l'une des sources de l'instabilité politique ?

Haïti, ce pays « spécial » comme on le qualifie à tort ou à raison, ne cesse de se complaire dans la bêtise. Rien n'écharpe à l'insolite. Le pays entier est une blague. Une scène de théâtre où politiciens, metteurs en scène et de vrais comédiens se confondent. Parfois, ils parlent d'une seule voix sans le remarquer, parfois ils se contredisent délibérément. Mais ils veulent tous la même chose : prendre les rênes du pouvoir. Ils veulent tous prendre le contrôle de l'État tel qu'il est. Car, jusqu'à présent, il n'y a que de folles propositions sur la table. Et le consensus nécessaire à une sortie de crise n'est pas pour demain.

Haïti, oui, c'est un pays spécial. Un pays où les forces de progrès sont totalement désactivées. Les plus grandes mobilisations ne se réalisent que pour protester ou détruire. La mobilisation permanente pour construire un pays de paix, un pays prospère où chacun aurait sa chance de vivre sa vie comme il le souhaite est encore loin à venir.

Ceux qui détiennent le pouvoir politique n'ont pas respecté leurs promesses, tandis que l'alternative est encore dans l'impasse résultant des querelles intestines de l'opposition politique. Cette incapacité de réponse organisée assortie d'un consensus des acteurs est la face dominante de la crise sociopolitique que nous vivons présentement. Les logiques de clan prédominent trop souvent. Elles prédominent trop longtemps. Elles tuent dans l'œuf toutes les initiatives qui viseraient à mettre un terme à ce rebutant chaos. Ce n'est pas bon tout ça. La République pleure. Et son chagrin est visible.

Pour tous les Haïtiens, il est d'une urgence sans précédent de penser la politique autrement. Il est urgent de mettre l'intérêt général au centre des motivations politiques. Il est urgent d'apporter une réponse à la hauteur des défis qui rongent la société avant que tout ne devienne plus compliqué.

En somme, la dictature n'est pas un atout. La violation des droits humains est inacceptable. Il est de la responsabilité de tous et de chacun de respecter les lois de la République. C'est le premier signe d'amour pour le pays. Quiconque est incapable d'agir ainsi ne peut prétendre au titre de président, ni à celui d'opposant.

Michelin Etienne

Le gouvernement américain et l'OEA toujours favorables à la poursuite du processus électoral en Haïti malgré tout



■ les participants aux dernières élections en Haïti

Le gouvernement américain à travers son Ambassade en Haïti et l'organisation des États américains (OEA) viennent de réitérer leur attachement à la poursuite du processus électoral en Haïti malgré les controverses du moment. Ces structures internationales, par ailleurs, n'ont pas caché leur doute sur les récentes décisions prises par le chef de l'État à une période où la crise s'accroît davantage.

Depuis le 7 février 2021, une accalmie est constatée du côté de l'opposition qui avait, préalablement, appelé la population à la désobéissance civile et au "dechoukay" pour contraindre Jovenel Moïse à respecter la Constitution en son article 134-2. Refusant de se courber à la lettre de ce prescrit constitutionnel, le chef de l'État est resté au pouvoir en dépit des critiques faisant croire qu'il est de facto. En plus son obstination, il est en train de prendre des décisions, selon plus d'un, qui confirment sa velléité

de recourir à la dictature. À cet effet, il a renvoyé prématurément à la retraite trois juges dont les noms figuraient sur la courte liste de l'opposition comme nouveau président de la république.

La société civile haïtienne dit prendre note, la communauté internationale aussi. Suivant les différentes communications publiques de l'ambassade américaine en Haïti et du secrétaire général de l'OEA, quelque chose commence à changer. Les lignes bougent sans pourtant accuser le chef de l'État de plonger la tête baissée dans l'illégalité.

« Nous avons vu l'arrêt publié dans le journal officiel envoyant à la retraite 3 juges de la Cour de cassation. Nous avons de grandes inquiétudes sur des actions qui risquent de déranger les institutions démocratiques dans la communauté haïtienne. Pour le moment, les instances internationales sont en train d'examiner l'arrêt pour savoir s'il est

conforme à la Constitution et aux lois de la république », a-t-on lu dans la note de l'ambassade américaine en Haïti. D'un autre côté, l'OEA précise ceci : « le secrétariat général suit de très près la situation qui se déroule actuellement en Haïti. Nous sommes soucieux du respect des droits humains et de l'indépendance des pouvoirs. Le secrétariat général de l'OEA porte un intérêt essentiel à la protection des institutions démocratiques et des droits politiques des citoyens. Il est fondamental que les institutions étatiques travaillent ensemble pour résoudre les problèmes qui affectent Haïti ».

Au regard de ces prises de position, les acteurs politiques et de la société civile haïtienne accueillent diversement les communications officielles de ces structures desquelles ils attendent un virage (le cas des opposants) ou la confirmation de leur support (le régime en place) pour soit renverser le pouvoir ou consolider le régime. Cependant, ces instances laissent planer le doute en renou-

lant leur support au processus électoral énergiquement dénoncé par les anti-Jovenel.

«Entretemps, il est un impératif que les acteurs continuent de se concentrer pour redonner au peuple haïtien son droit de choisir ses législateurs à travers les urnes dès que cela soit techniquement possible et les élections présidentielles toute suite après», recommande l'ambassade. Une

position partagée par l'OEA qui réitère son appui au processus électoral comme option unique et conforme à la charte démocratique pour remplacer le président constitutionnel actuel par un autre le 7 février 2022.

L'OEA à travers cette position rejette d'un revers de main toutes les thèses soutenant que le mandat de Jovenel Moïse a pris fin le 7 février dernier. Selon le secrétariat général de

cette organisation hémisphérique, Jovenel Moïse est toujours constitutionnel. Le secrétariat général ajoute ceci : « nous appelons de nos vœux à des changements structurels démocratiques en Haïti à travers les discussions d'une nouvelle constitution et d'une participation effective aux élections générales de cette année ».

Daniel Sévère
danielsevere1984@gmail.com



L'info au quotidien




Lequotidiennews.org

(509) 38 86 30 30 | info@lequotidiennews.org | marketing@lequotidiennews.org



Administration

Fondateur et PDG

- Cluford Dubois
- Directeur général**
- Spenser Jhony Francois
- Directrice adjointe**
- Louvemise Sénatus
- Administrateur**
- Michelin Étienne
- Conseiller Spécial**
- Gervely Teneus
- Directeur Marketing**
- Ricardo Vilton
- Conseiller**
- Godson Lubrun
- Directeur de promotion**
- Alex Calas

Rédaction

Rédacteur en Chef

- Daniel Sévère
- Rédacteurs**
- Ketsia Sara Despeignes • Kesnel Médé • Statler Luczama
- Josué Benjamin • Marc Andris St Louis
- Graphiste**
- Carl Daniel Jean Louis
- Photographe**
- Sauveur Loute
- Caricaturiste**
- Steeve Lawrence Nazaire
- Cheffe rubrique Vendr'art**
- Leyla Pierre Louis
- Responsable de production**
- Riguerre Noël

Contributeurs

Don Waty Bathelmy, Économiste
Olry Dubois, Étudiant en agronomie à l'Université Quisqueya
Frantz Azemar, Juriste
Midson Jean Batard
Graduado en la Universidad Tecnológica de Santiago (UTESA) CUM LAUDE Licenciado en Administración de empresas. MBA. Histoire, Mémoire et Patrimoine | Université d'État d'Haïti (UEH) / Université Laval du Québec, Master DYCLAM+ en Patrimoine | Université Jean Monnet de Saint Etienne et l'Instituto Politécnico de Tomar au Portugal

Adresse : 401, Bâtiment H, Université Quisqueya
Contact : 38863030/31648405, 36688301
Mail: info@lequotidiennews.org
Marketing : marketing@lequotidiennews.org
Administration : lequotidiennews24@gmail.com

Des manifestations de plus en plus sanglantes pour les journalistes

Le journaliste Dieu-Nalio Chéry vient allonger la liste des journalistes victimes des agents de l'ordre ces derniers temps. Le mercredi 10 février 2021, le confrère est blessé d'une grenade lacrymogène à la jambe. D'autres ont fui, in extremis, le pickup de radio Télé Pacific à l'arrière duquel une grenade a été lancée.



La machine de la radio et télé Pacific transportant des journalistes au moment de la marche contre la dictature

Une nouvelle tournure est prise dans la bataille contre le pouvoir. Les journalistes, qui assuraient la couverture des manifestations, sont devenus comme des cibles de la PNH extrêmement décriée pour ses interventions généralement brutales lors des différents mouvements de rue visant à exiger le départ du chef de l'État, Jovenel Moïse. À la fin du mois de janvier, les policiers ont visé même des journalistes afin de prendre le contrôle de la manifestation à direction de l'ambassade américaine. Le présentateur du journal "Bon pawòl" de

radio Caraïbes FM, Réginald Rémy a été blessé d'une balle en caoutchouc. D'autres confrères ont signalé avoir été malmenés dans l'exercice de leurs fonctions. Au début de la semaine, deux

autres furent touchés par balle lors d'une tentative des proches de l'opposition de reprendre la mobilisation. À cela s'ajoutent le cas de Dieu-Nalio Chéry et les journalistes de radio Télé Pacific victimes respectivement d'une grenade lacrymogène à la jambe et d'une autre à l'arrière du pickup les transportant.

Des journalistes qui se trouvaient dans les parages évoquent le début d'une répression sauvage contre la presse. Selon eux, il est inconcevable que les policiers prennent pour cibles les travailleurs de la presse qui, dans des conditions assez difficiles, font tout pour servir la population dans la limite de leur droit garantie par la Constitution haïtienne. Très remontés, ils appellent les responsables de l'État, y compris le haut état major de la police nationale d'Haïti, à assumer leur responsabilité.

Réagissant à chaud, certains

d'entre eux se questionnent sur le motif réel des policiers de faire usage abusif du gaz lacrymogène dans une manifestation qui ne mobilise pas trop de monde et qui, selon eux, se déroulait dans une ambiance plus ou moins pacifique. Dans un contexte où presque tous les acteurs demeurent convaincus que la police est orientée à d'autres fins, des travailleurs de la presse pensent à des ordres exprès. Ils renouvellent, par ailleurs, leur volonté de ne pas laisser piétiner leurs droits et les acquis démocratiques.

Notons, au passage, qu'une marche s'est tenue, il y a moins d'un mois par les journalistes, pour dénoncer la brutalité policière et exiger que les policiers arrêtent de violer le droit des travailleurs de la presse qui font tout pour former et informer la population.

La rédaction



Jovenel Moïse, l'opposition et les incertitudes qui planent sur l'avenir d'Haïti

Un cocktail macabre en gestation laisse entrevoir de très mauvais présages sur l'avenir d'Haïti. Aucune perspective heureuse ne se profile à l'horizon tant la crise qui décompose notre société est multiforme. D'aucuns diront que ces constats alarmants ne datent pas d'aujourd'hui. Si la transition la plus récente date des 35 années qui nous séparent de la dictature, les tumultes politiques d'aujourd'hui portent en eux des cicatrices intemporelles.



Les années passent et se ressemblent en Haïti. Le pays est plongé dans l'inertie et la faillite. Une entité chaotique et ingouvernable, dit-on. Que faire ? Qui viendra sortir le pays de Des-salines de ce borbier ? Un cycle infernal guette la survie de la majorité des Haïtiens en raison des mauvais choix. Tous les signaux sont au rouge pour ce pays situé dans la région Caraïbe, le plus pauvre de l'hémisphère Nord. Pourtant, personne n'y croit ou semble ne pas s'inquiéter.

Plus qu'avant, tous les secteurs de la vie nationale s'interrogent sur ce que le futur d'un pays si enfoncé dans la misère depuis des lustres va apporter. Impuissance et défaillance caractérisent l'élite assiégée par le désespoir de cette terre minée par la division. Au plan stricte-

ment conjoncturel, Jovenel Moïse qui gouverne de fait la barque nationale et l'opposition qui le traque peinent à trouver la formule magique pour amener à bon port les fils et les filles de cette nation. Dans leurs attitudes réciproques, ils apparaissent tous comme les deux faces d'une seule et même pièce de monnaie. Jovenel Moïse et l'opposition politique sont comme des frères siamois. Faisons une rétrospective de leurs faits et gestes.

L'équipe actuelle aux commandes depuis février 2017 souffre de tous les déficits. Manque de légitimité (soutien populaire) et de moyens humains et matériels pour agir dans le sens du bien commun : c'est ce qu'on peut noter. D'où, un constat de mauvaise gouvernance accrue qui saute aux yeux. En effet, Jovenel Moïse et

son équipe qui composent l'exécutif haïtien n'ont aujourd'hui ni la Loi (Constitution et lois spécifiques), ni la légitimité de leur côté. Ils poursuivent dangereusement leur course vers l'organisation d'un référendum constitutionnel et d'élections générales. Un projet déjà largement contesté par la population haïtienne active. De l'amateurisme sans considération des grands enjeux mondiaux sont relégués au second plan dans les politiques publiques mises en œuvre par ce pouvoir. Des projets existent certainement mais avec une orientation vers un populisme exacerbé. Pour diriger par rapport aux aléas du temps, des choix suicidaires se sont imposés à Jovenel Moïse. Ainsi, il a dû se débarrasser du Parlement, s'attaquer à la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Admin-

istratif (CSC/CA) et mettre hors d'état de nuire le Pouvoir Judiciaire. Dans cette même veine, les alliances morganatiques avec des bandes armées font partie de cette addition épique de quatre (4) années de pouvoir de l'ancien patron d'Agri-trans. Des acrobaties qui ne mènent nulle part. Le bilan, globalement, n'est pas satisfaisant.

En face de Jovenel Moïse, une opposition plurielle bruyante en panne de stratégie a rendu la vie quasiment impossible en Haïti ces dernières années. Que celle-ci ait imposé un peyi lok dans le but de faire partir Jovenel Moïse, l'on voit bien, par-dessus tout, qu'aucune méthode claire ni alternative inclusive n'a été mise sur le tapis. De l'énergie débordante dégagee, assez souvent, pour rien. Ces opposants saturés, pour la plupart des carriéristes, sont appelés à être recyclés. Par exemple, sur ces lancées de l'opposition, que de jours de classe manqués par les écoliers, que de petites entreprises obligées de disparaître à cause de l'arrêt de toutes les activités économiques imposées par l'opposition lors de ses manœuvres visant à déstabiliser l'exécutif. Notons, en revanche, que grâce à cette opposition plurielle les dérives du pouvoir sont dénoncées à temps. Beaucoup de leaders

se regroupent dans l'opposition mais aucun leadership ne se dégage clairement.

In fine, Haïti est comme un bateau sans capitaine à bord. Le pays sombre dans un chaos imminent. Jovenel Moïse l'a démontré durant son mandat constitution-

nel qui a pris fin le 7 février 2021. Peu de bonnes choses illustrent les années de pouvoir de Jovenel Moïse, on a eu surtout de lamentables et désastreuses entreprises qui vont à l'encontre du progrès en termes de développement de ce pays. Une autre Haïti en voie du changement ne

peut venir ni de lui ni de son équipe. A l'inverse, l'opposition, elle-aussi, n'incarne même pas un semblant d'alternative. Elle est trop divisée. L'opposition ne se réinvente pas pour proposer la voie idéale à prendre. Douze millions d'Haïtiens sont sans demain meilleur possible

avec ces deux protagonistes de la crise. La solution viendra-t-elle de la société civile ? De la jeunesse ? De l'université ? Devrons-nous attendre l'autre génération ?

Godson Lubrun

Haïti-Pouvoir : un projet de Constitution anti-constitutionnel ?

Alors que l'opposition et une bonne partie de la population clament la fin de mandat du président Jovenel Moïse, ce dernier estime qu'il lui reste une année de plus. C'est ainsi qu'il choisit de publier le projet d'une nouvelle Constitution pour la République d'Haïti. Un changement qui est prévu par référendum pour avril prochain, pourtant interdit dans l'article 284-3 de la Constitution en vigueur.



Le président Jovenel Moïse, contesté par une grande partie de la population, estime que son mandat prendra fin en 2022. Fort de cette conviction, il planifie les élections. Et tandis que les protestations fusent et que la crise politique pointe à l'horizon, le président fait connaître son projet de Constitution. Tandis que les sensibilisations médiatiques commencent déjà, plusieurs citoyens se sentent interpellés par les nombreux articles de ce projet qui se présente comme une menace à la démocratie que prône la Constitution actuelle.

Régime présidentiel

Le projet constitutionnel divulgué par le président propose un régime présidentiel où le premier ministre est remplacé par un vice-président, tandis que le sénat est supprimé. Le président ne peut toujours pas aller au-delà de deux mandats, mais il peut les remplir successivement. C'est ainsi que président Jovenel pourra, sous le couvert de cette Constitution qu'il compte faire voter par référendum, se présenter aux prochaines élections s'il le désire.

Toutefois, ce qui inquiète Schnäidline Nicolas, étudiante finissante en Droit et membre de Dwa pou m Konn Dwa m (DKD), c'est surtout le risque de dictature et de

dérives que provoquerait ce régime présidentiel du projet. « La Constitution de 1987 a été érigée adoptée au lendemain du départ de Jean-Claude Duvalier et visait à limiter les pouvoirs du président afin d'éviter une nouvelle dictature. D'où l'immense pouvoir accordé au parlement », affirme-t-elle. Toujours selon l'étudiante, les pouvoirs sont censés être indépendants les uns des autres tous en se limitant les uns les autres. « C'est, comme l'a dit Montesquieu, le pouvoir qui arrête le pouvoir dans ce contexte », déclare-t-elle. Ainsi, le changement de régime enlèverait de ce barrage qu'a érigé la Constitution de 1987.

Immunité présidentielle

En plus d'un régime présidentiel, le projet de Constitution stipule en son article 139 que le président jouit de l'immunité durant son mandat. L'article stipule aussi que le président est à l'abri de toute action en justice pour des actes liés à ses fonctions, même après la fin de son mandat. Toutefois, pour des actes incompatibles avec ses fonctions, il peut être poursuivi mais dans un intervalle de deux mois après la fin de son mandat.

Alors que l'opposition ne

[illegible]

cesse de rappeler le procès petro caribe qui doit être fait, alors que le nom du président n'est pas exempt d'accusations liées à ce dossier, cet article de la Constitution pourrait dévier les plans de ceux qui s'attendent à le voir rendre des comptes à la justice puisqu'il est blanchi a priori de tout ce qu'il pourrait accomplir d'illégal au cours de son mandat.

Anticonstitutionnel

L'article 284-3 de la Constitution en vigueur condamne pourtant ce projet. « La Constitution de 1987 en vigueur sur la base de laquelle M. Jovenel Moïse a été élu et qu'il a juré de respecter et de faire appliquer, interdit cette histoire de référendum », lâche Schnaïdine Nicolas en pesant ses mots. L'article stipule en effet que toute consultation populaire tendant à modifier la Constitution par voie de référendum est formellement interdite. Ain-

si, planifier un changement de Constitution par voie de référendum contrevient gravement à cet article.

Schnaïdine ajoute que l'élaboration d'une nouvelle Constitution dans l'histoire du droit signifie que le pays est prêt à passer à une nouvelle République. C'était le cas lors du départ de Jean-Claude Duvalier lorsque le pays s'apprêtait à entrer dans la démocratie. Nous avons changé d'époque au-

jourd'hui et, dans ce contexte où les différends opposent plusieurs secteurs politiques, un tel projet, quand bien même il ne serait pas inconstitutionnel, nécessiterait une ouverture à tous ces secteurs. Seul l'avenir déterminera si ce référendum anticonstitutionnel se tiendra malgré les contestations des parties qui s'opposent.

Ketsia Sara Despeignes

Haïti/violence : La PNH annonce l'ouverture d'une enquête sur le cas des journalistes victimes de violence policière



Porte parole adjoint de la PNH Gary Desrosiers

Le porte-parole adjoint de la Police Nationale d'Haïti (PNH), Gary Desrosiers annonce l'ouverture d'une enquête afin de déterminer le degré d'implication des policiers dans les actes de violence dont sont victimes, ces derniers temps, les travailleurs de la presse et de sévir contre les policiers fautifs. L'inspecteur informe que la DGPNH est très préoccupée par la situation de même que l'IGPNH qui prend très au sérieux cette série de violences qui deviennent de plus en plus récur-

rente.

Victimes à tout bout de champ, les journalistes paraissent, ces derniers moments, comme la cible principale des agents de l'ordre qui ne cessent de les martyriser sans répit. Suite à une marche des confrères suivie de plusieurs scènes de violence dont celle du 10 février, l'institution policière a finalement décidé d'ouvrir une enquête sur les forfaits dont sont victimes les membres de la presse. Selon M. Desrosiers, le Directeur

Général de la PNH a instruit formellement l'inspecteur général en chef de diligenter une enquête afin de déterminer de quoi il en retourne. Selon le haut gradé, cet écart de comportement ne fait pas honneur à l'institution dont la mission est de protéger et servir. S'en prendre aux journalistes est encore plus condamnable, regrette le porte-parole.

Plus loin, l'inspecteur dit considérer la presse et la population comme deux des partenaires les plus importants pour l'institution. Pour lui, c'est un collaborateur direct et, par conséquent, elle ne peut pas être l'objet de brutalité policière. « La DG-

PNH prend très au sérieux cette situation et l'IGPNH est très préoccupée », fait savoir Gary Desrosiers.

Rappelons que l'association des journalistes haïtiens (AJH) a déjà dénoncé ces actes de brutalité et avait recommandé l'ouverture d'une enquête. Il faut tout aussi rappeler qu'ils sont plusieurs à être victimes des policiers dans l'exercice de leur fonction. Des plus mal chanceux comme Néhémy Joseph, Vladimir Legagneur, Rospide Pétion, entre autres, ont été assassinés lâchement et l'enquête continue.

La rédaction



Contactez-nous au:



(509) 38 86 30 30



info@lequotidiennews.org

marketing@lequotidiennews.org

L'organisation des élections : seule et unique voie pour la résolution de la crise actuelle, préconise Mathias Pierre

Lors de la cérémonie officielle de la remise du projet de Constitution aux partis politiques, le ministre délégué chargé des questions électorales et des relations avec les partis politiques, Mathias Pierre a fait une plaidoirie en faveur de la tenue des élections dans le pays cette année. Le ministre fait injonction aux partis politiques d'aller s'organiser, sensibiliser et motiver leurs membres afin de prendre part massivement au référendum du 25 avril prochain. Il est temps que le processus s'enclenche, insiste-t-il.



Mathias Pierre et Joseph Jouthe

Plusieurs partis politiques ont répondu à l'invitation du ministre délégué. Ils sont partis avec le document de projet de la Constitution avec l'idée d'en discuter avec leurs différentes bases et de produire des recommandations au comité consultatif. L'idée est d'aller inciter, sensibiliser, motiver leurs différents membres afin de participer massivement au référendum qui arrive dans environ deux mois. Pour Mathias Pierre, l'idée de changer la Constitution fait presque unanimité au niveau de toutes les couches de la société.

C'est un ministre plus que motivé qui s'est adressé aux invités. M. Mathias, convaincu que seule l'organisation des élections peut sauver le pays, a indiqué avec méthode et manière le bien-fondé de la démarche électorale du président de la République. « Il faut, coûte que coûte, que soit enclenché le processus

électoral pour convoquer le peuple dans ses comices, réaliser le référendum, organiser les élections présidentielles, législatives et locales afin que toutes les institutions étatiques soient dirigées par des élus et non des nommés. Aboutir ce processus est un grand défi à relever qui paraît comme la charge de l'exécutif, mais en réalité il constitue un devoir patriotique », a martelé le ministre annonçant la signature d'un accord en janvier avec notamment le PNUD en vue d'inviter ce dernier à venir aider le pouvoir à la réalisation des élections.

M. Mathias est certain de la volonté du chef de l'État de réaliser un processus fiable, crédible et transparent. Il soutient que la crédibilité du processus siège dans la capacité des institutions à bien identifier les électeurs. En ce sens, il dit faire confiance au nouveau système d'identification. Plus loin, l'ancien

candidat à la Présidence, à l'instar de Jovenel Moïse, tend la main à l'opposition récalcitrante qui ne jure que par la transition. Toutefois, dans un système démocratique, ce n'est que par les élections qu'on doit accéder au pouvoir.

L'ancien opposant à Jovenel Moïse a apporté un démenti formel aux accusations faisant croire que le chef de l'État était hostile à l'organisation de l'élection. « Il a fait ce qu'il devait faire. Il a envoyé le projet de loi électorale au parlement. Il avait désigné ses représentants pour la formation du CEP permanent », défend le ministre qui, d'après lui, les élections sont les seuls moyens tracés pour la population de s'exprimer sur l'identité de celui ou celle qu'elle veut pour dirigeant. « Et ce droit, insiste M. Mathias, vous ne pouvez pas le lui enlever ». Accroché à l'idée que le changement de la Constitution est un carrefour incontournable, le ministre invite les partis à aller consulter leurs membres et les convaincre à voter favorablement au référendum.

En fine, le ministre précise que les élections coûteront environ 125 millions de dollars si elles se tiennent sous l'égide de cette Constitution

en vigueur. Si le référendum passe, le budget sera revu à la baisse, confie-t-il. Il précise aussi, citant des experts de l'ONU, qu'avec la Constitution en préparation, le CEP aura à imprimer seulement 5 bulletins, alors qu'avec celle actuelle, il imprimera 14.

Joint au téléphone, le secrétaire Général de la plate-forme politique "KONVIKSYON", Bellegarde Berthony, considère cette rencontre comme une démarche visant à rassembler tous les fils du pays. Selon lui, on doit éviter à tout prix les émotions, les préjugés, les partions et les idées de vengeances, entre autres. En ce sens, il invite les acteurs de la société civile à tenir compte de l'esprit démocratique de l'avant projet de la nouvelle constitution. « Au sein de La plate-forme KONVIKSYON nous allons organiser des rencontres de travail sectoriel avec les membres et les hommes et femmes de lois et cadres de la plate-forme en vue de donner nos impressions et propositions sur ce document », a conclu M. Bellegarde.

Daniel Sévère
danielsevere1984@gmail.com

Trois nouveaux juges nommés à la Cour de Cassation

Dans un arrêté présidentiel publié le jeudi 11 février 2021 dans le journal officiel du pays «Le Moniteur», le président de la République, Jovenel Moïse, a nommé trois nouveaux juges à la Cour de Cassation. Il s'agit de Me Octellus Dorvilien, Louiselmé Joseph et Pierre Harry Alexis.



SOMMAIRE

ARRÊTÉS

- Arrêté nommant les citoyens Octellus DORVILIEN, Louiselmé JOSEPH, Pierre Harry ALEXIS, Juges à la Cour de Cassation.
- Arrêté nommant le citoyen Renan ETIENNE, Secrétaire d'État à la Sécurité Publique.

NUMÉRO SPÉCIAL

LIBERTÉ

ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu les articles 136 et 173 de la Constitution ;

Vu la Loi du 12 mai 1920 attribuant au Tribunal de Cassation de la République la fonction de Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Vu la Loi du 27 novembre 2007 portant Statut de la Magistrature ;

tentative de "coup d'Etat" à l'encontre de sa personne.

Pour combler ce vite occasionné par le départ forcé de ces juges, Jovenel Moïse a pris un arrêté pour nommer trois nouveaux juges à la Cour de Cassation. « Les Citoyens Octellus Dorvilien, Louiselmé Joseph et Pierre Harry Alexis sont nommés juges à la cour de Cassation », peut-on lire dans cet arrêté.

Il importe de souligner que la décision de Jovenel Moïse de mettre trois juges de la cour de cassation à la retraite a été très contestée par une frange de la population haïtienne. Pour plus d'un, cette décision était illégale. En effet, selon les prescrits de l'article 177, « les juges de la cour de Cassation, ceux des cours d'appel et des tribunaux de première instance sont inamovibles. Ils ne peuvent être destitués que pour forfaiture légalement prononcée ou suspendus qu'à la suite d'une inculpation ».

La rédaction

Le lundi 8 février 2021, le locataire du palais national, Jovenel Moïse a envoyé trois juges de la cour de cassation à la retraite, à savoir Wendelle Coq Thélot, Yvickel Dieujuste Dabrézil et Joseph Mécène Jean-Louis. M. Moïse les reproche d'avoir participé dans une

Mise à la retraite des juges de la Cour de cassation : Jovenel Moïse fait le point

Presque toutes les forces vives de la nation sont montées au créneau après que le président ait renvoyé à la retraite trois juges de la Cour de Cassation. Selon le président, ces juges mettent l'institution en péril. Aux accusations faisant croire qu'il s'enfoncé dans la dictature, le chef de l'État soutient qu'il ne fait que respecter son attribution de garant de la bonne marche des institutions.



Le président, Jovenel Moïse

Comme à l'accoutumée, Jovenel Moïse fait fi des accusations portées contre lui l'attribuant à un dictateur pour avoir renvoyé à la retraite trois juges de la Cour. Si l'opinion pense que le locataire du palais national a foulé aux pieds les principes démocratiques, M. Moïse rassure que sa décision cadre avec la loi et qu'il ne fait que protéger les institutions républicaines et la démocratie.

Jovenel Moïse ne veut pas clairement parler de sanction dans le cas des juges. Il dit appliquer strictement ce que la loi prescrit. « Nous avons, en conseil des ministres extraordinaire, pris les mesures de protéger la démocratie. Nous empêchons du coup que cette dérive se répète à l'avenir. La loi haïtienne fait de moi le garant de la bonne marche des institutions tout comme elle interdit aux juges de s'impliquer dans les af-

aires politiques », précise M. Moïse, évoquant un précédent en 2005.

Selon le président, cette décision ne fait qu'éviter à la Cour de disparaître. Ce qu'a fait le Juge Joseph Mécène Jean-Louis est extrêmement grave. C'est un pouvoir qui essaie d'empiéter sur un autre. D'après l'ancien patron d'agritrans qui s'en prend vertement au juge qui s'auto proclame président, le seul moyen pour le juge de devenir président, c'est de suivre les procédures et de se présenter aux élections. M. Moïse, par ailleurs, le dit à qui veut l'entendre qu'un président ne peut être dictateur à l'intérieur de son mandat.

L'opposition et la société civile disent le contraire

Les voix s'élèvent de toute part pour crier au scandale. Le chef de l'État, qui a refusé de partir le 7 février

dernier, se verse dans des actions illégales. Selon André Michel, toujours au regard de la loi, les juges sont inamovibles et ne peuvent, en conséquence, être l'objet ni de suspension, ni de déplacement, ni de remplacement, ni de destitution. Cette décision, précise-t-il, est nulle et n'est pas d'application. M. Michel, égal à lui-même, soutient sans ambages que Jovenel Moïse n'a plus un mandat constitutionnel. Il est, à cet effet, un citoyen en rébellion avec la loi.

toutes les couches de la société à intensifier la mobilisation afin d'éjecter au plus vite le chef de l'État du pouvoir pour finalement installer le président de la transition qui se porte bien, selon André Michel. Notons que plusieurs organisations de droits humains ont montré la faiblesse de l'arrêté qui remplace les juges en question.

Daniel Sévère
danielsevere1984@gmail.com

FREE CONSULTING

FREE CONSULTING est une firme de consultation et de formation constituée de jeunes professionnels compétents dans les domaines de la Comptabilité, la Gestion d'entreprises, l'Audit, la Gestion des Ressources Humaines.

ABONNEZ-VOUS

Jean-Philippe Brun devient le premier haïtien à occuper le poste de Directeur des Operations de La Digicel



Jean Phillipe Brun ; credit photo ; Digicel

La Digicel est très fière d'annoncer la promotion de Jean-Philippe Brun au poste de Directeur des Operations. Jusqu'à présent Directeur Commercial, M. Brun seconde désormais directement le Direc-

teur Général de la Digicel, M. Maarten Boute. Il a pris ses nouvelles fonctions le 1er février 2021.

M. Brun a étudié à Saint Louis de Gonzague avant de décrocher un diplôme

de Business Administration à l'université Duquesne de Pittsburgh, USA. Il a commencé sa carrière dans le secteur des télécommunications chez ComCel-Voilà avant de rejoindre la Digicel en 2012 lors de la fusion des deux compagnies.

Pendant ces années, M. Brun a gravi un à un les échelons, démarrant comme directeur des ventes pour la région du Cap-Haïtien, puis comme directeur des ventes national en charge de tout le réseau de distribution de la Digicel, et enfin ces deux dernières années comme Directeur Commercial.

Ces expériences de terrain lui ont permis de sillonner le pays et de connaître sur le bout des doigts à la fois les réalités de la vie quotidi-

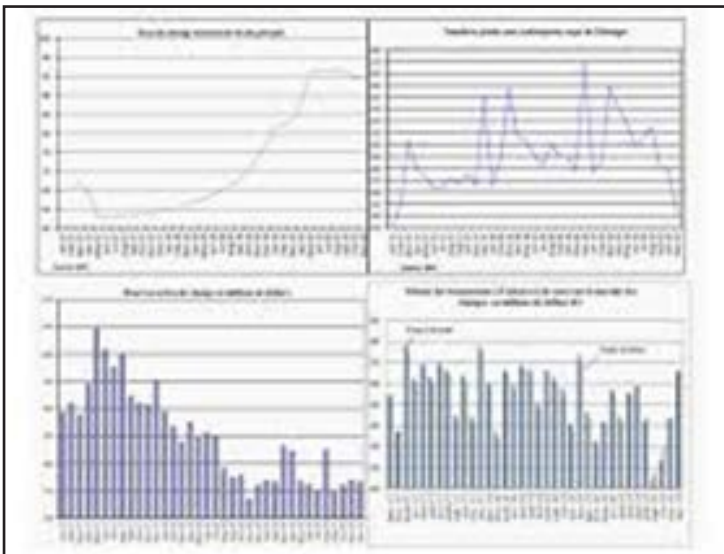
enne de des clients, et les efforts consentis par toutes les équipes de la Digicel pour offrir et maintenir coûte que coûte aux clients le meilleur service.

« Depuis huit ans Jean-Philippe a constamment montré l'exemple et permis à ses équipes de progresser et de délivrer des performances au-dessus des attentes » témoigne Maarten Boute.

« Il a gagné cette promotion au mérite et je suis d'autant plus fier qu'elle illustre le succès de la politique de promotion interne que nous avons mis en place à la Digicel. M. Brun continuera de piloter le déploiement de nouveaux services pour nos clients, et nous lui souhaitons beaucoup de réussite ».

Les ressources du système ont augmenté de 2,8% au cours du 1er trimestre de l'exercice fiscal 2020-2021

En dépit de la covid-19 et la crise politique, le système bancaire haïtien continue d'afficher de très bonne note. En effet, selon les données fournies par la banque de la République d'Haïti (BRH), les ressources du système bancaire ont augmenté de 2,8% par rapport à septembre 2020 pour s'établir à 385,5 milliards de gourdes deux mois plus tard.



Les données disponibles sur le système bancaire pour les mois d'octobre et de novembre 2020 font état d'une évolution favorable de sa rentabilité ainsi que d'une évolution contrastée du phénomène de dollarisation », a indiqué la BRH dans sa note sur la politique monétaire pour le premier trimestre de l'exercice fiscal 2020-2021. Du côté des ressources, selon la BRH, ce système le système bancaire affiche une augmentation de 2,8% par rap-

port à septembre 2020 pour s'établir à 385,5 milliards de gourdes.

« Au cours des deux premiers mois de l'exercice fiscal 2020-2021, le système bancaire a généré un produit net bancaire (PNB) totalisant environ 4,1 milliards de gourdes contre 3,6 milliards au cours de la même période de l'exercice 2019-20, soit une progression de 14,5%. Cette bonne tenue du PNB résulte uniquement de l'évolution positive des

autres revenus qui ont significativement augmenté de 68,2% », poursuit la note.

S'agissant des revenus nets d'intérêt représentant l'autre composante du PNB, selon la BRH, ils ont régressé de 11,5% sur la même période, probablement en raison de la baisse des activités due à la crise du COVID 19 et à la situation sociopolitique du pays. En effet, explique la BRH, les revenus et les dépenses d'intérêt du système ont baissé respectivement de 18,7% et 39,9%.

Par ailleurs, selon les données de la BRH, le bénéfice net du système pour la période susmentionnée a atteint 1,1 milliards de gourdes contre 747,2 MG un an auparavant, d'où une progression de 45%. Selon la note de la banque centrale, cette hausse du passif et des fonds propres combinés est principalement tributaire de la progression simultanée des dépôts à vue et de l'avoir des actionnaires qui ont respectivement crû de 9,2% (145,2 milliards de gourdes) et de 3,3% (36 milliards de gourdes).

Par ailleurs, la banque des banques a souligné que les emplois du système bancaire ont été marqués par la croissance des disponibilités (+2,3%) et des placements dans les titres financiers publics, dont notamment les bons du trésor (+20,7%) et ceux de la BRH (+51,6%). « En ce qui a trait au portefeuille net de prêts, il s'est contracté de 2% entre septembre et novembre 2020. Cette situation s'explique surtout par la diminution de 4,3% des prêts en gourdes, passant de 61,8 milliards de gourdes à 64,5 milliards de gourdes respectivement en

septembre et en novembre de la même année », lit-on.

En ce qui a trait aux prêts nets en devises converties, selon la BRH, ils ont sensiblement progressé de 1,4% (soit 607,781 millions de gourdes), pour s'établir à 43,68 milliards de gourdes, sous l'effet d'une faible augmentation du taux de change. « Conséquemment, le ratio « Prêts nets/Dépôts totaux », un indicateur d'intermédiation bancaire, s'est établi à 34,4% en novembre 2020 contre 36,7% deux mois auparavant », explique la BRH.

S'agissant des ratios financiers clés du système bancaire, selon la BRH, celui des prêts improductifs en pourcentage des prêts bruts a atteint 5,59% en novembre 2020, contre 5,05% au 30 septembre 2020, soit une détérioration de 54 points de base. « De même, le ratio « provisions pour créances douteuses en pourcentage des prêts improductifs » a baissé, passant de 105,37% au 30 septembre 2020 à 103,45% deux mois plus tard. En dépit de cette légère baisse, les banques demeurent toujours bien provisionnées en cas de défaut de paiements des débiteurs à risque ».

En ce qui a trait à la structure financière du système, selon la BRH, les dépôts ont davantage financé les emplois du système par rapport aux fonds propres. « En effet, l'assise financière du système est passée de 9,28% en septembre à 9,33% en novembre 2020. Dans le même temps, le ratio dépôts en pourcentage de l'actif, qui s'était fixé à 78,32% en septembre, a augmenté de 92

points de base pour afficher 79,4% deux mois plus tard », peut-on lire.

Par ailleurs, d'après la BRH, les ratios de rentabilité du système bancaire, le rendement de l'actif (ROA), sur une base cumulée d'octobre et de novembre 2020, a affiché 1,71% contre 1,12% au cours de la même période de l'exercice précédent. Parallèlement, a indiqué la BRH que le rendement des fonds propres (ROE) s'est amélioré, s'affichant à 18,37% sur la période sous-revue, contre 13,29% sur la même période

un an auparavant. « En se rapportant au rendement moyen des prêts productifs, une certaine baisse été constatée. En effet, ce rendement est passé à 10,71% contre 13,00% sur la même période de l'année précédente. Pour sa part, la rémunération des dépôts a connu une évolution défavorable, passant à 0,98% en termes cumulés pendant les deux premiers mois de l'exercice fiscal 2020-2021 contre 1,52% sur la même période un an auparavant. »

Cluford Dubois

BiP VS WhatsApp

	BiP	WhatsApp
Done pèsoneel ou pap pataje ak Facebook	✓	✗
Mesaj sekrè enstantane	✓	✗
Pa gen piblisite	✓	✗
Vèsyon Web ki pèmèt ou fè apèl vwa endividyèl, apèl videyo ak mesajri enstantane	✓	✗

SWIPE UP

Telechaje l kounyea

Avis de divorce

PAR CES MOTIFS, le Tribunal, après examen et sur les conclusions conforme du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à la susdite audience, pour le profit, déclare fondée ladite action; admet en conséquence le divorce du sieur **Jean Roody LEGAGNEUR** d'avec son épouse née **Louise THENOR**, pour injures graves et publiques, prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Saint Michel du Sud de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier **Coder GESTE** de ce Tribunal pour la signification du présent jugement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nerva VILMONT, Juge-Doyen en audience civile, ordinaire et publique en date du mercredi neuf Décembre deux mille vingt, en présence de **Me. Ronald THESSIER**, Substitut du Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur **Gabriel SINTILBERT**, Greffier du siège.

IL EST ORDONNE à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux Officiers du Ministère Public près les Tribunaux Civils d'y tenir la main; à tous commandants et autres Officiers de la force publique d'y prêter la main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

EN FOI DE QUOI la minute du présent jugement est signée du Juge et du Greffier susdits.

AINSI SIGNE : Nerva VILMONT et Gabriel SINTILBERT, Greffier.
POUR EXPEDITION CONFORME COLLATIONNEE

Le Greffier



Semaine du 08 au 12 février 2021

Change

Établi à 73.4492 gourdes pour 1 dollar en début de semaine et à 74.6447 gourdes en fin de semaine, la gourde s'est dépréciée de 1.64% par rapport au dollar, pour un taux moyen de 73.5367 gourdes.

74.6447 gourdes pour 1 dollar est le plus haut niveau de dépréciation enregistrée par la gourde sur la semaine.

Matière première

Le prix du baril de pétrole (WTI) s'est établi à 57.250 dollars en début de semaine et à 57.860 dollars en fin de semaine, il a augmenté de 1.08%, pour un prix moyen de 58.000 dollars.

58.350 dollars est le plus haut niveau de prix enregistré par le baril de pétrole (WTI), sur la semaine.

VIVACE CONSULTING est une firme de consultation, elle présente une analyse hebdomadaire de la variation du taux de référence publié par la Banque de la République d'Haïti (BRH) et aussi de l'évolution du cours du pétrole West Texas Intermediate (WTI).

Le taux de référence calculé par la BRH est le résultat des opérations d'achat de devises réalisées la veille sur le marché de change.

Le WTI est utilisé comme valeur de référence du marché pétrolier américain, il est extrait et transformé aux USA.

Contact.vivaceconsultinggroup@gmail.com

Haïti-Média : Godson Lubrun revient en onde avec son show matinal du samedi



brun depuis le lancement de ce projet le samedi 2 mars 2019. Une émission qui appelle à l'aide financière en vue de son maintien, dit le confrère qui répondait exclusivement aux questions du journal Le Quotidien News. Pour contact et commandes, le principal animateur de l'émission affirme se rendre disponible sur sa page facebook top Haïti.

Pour la deuxième année consécutive de diffusion via les ondes hertziennes et sur internet, l'émission du samedi matin de Top Haïti entend offrir, selon les dires du Coordonnateur, l'opportunité aux internautes et auditeurs de prendre part à une activité en plein air de partage et de convivialité avec les présentateurs.

Olry Dubois

La nouvelle a été fortement répandue dans le courant de la semaine celle d'un retour de ce show radiophonique de tous les samedis matins avec l'animateur vedette Godson Lubrun. Sur les ondes en duplex de la radio D'S FM 104.7 et sur la radio en ligne radio Top Haïti émettant sur la plateforme zeno, sur liveonlineradio.net et sur le site www.tophaitilive.com, Godson Lubrun et son équipe proposent une tonique tous les samedis matins entre 8h et 10h depuis le 2 mars 2019. « C'est une nouvelle saison de l'émission arrêtée à cause des problèmes techniques depuis décembre 2020 », précise le journaliste et président du groupe media Top Haïti regroupant la radio en ligne radio Top Haïti et

l'agence de presse Top Haïti Live informant sur les nouvelles en provenance d'Haïti et du reste du monde 24 heures sur 24.

Pour Godson Lubrun, ce magazine radiophonique de tous les samedis matins a su tailler une place de choix parmi les auditeurs notamment ceux détenant des oreilles chastes. « À notre émission la parole aux jeunes qui prennent des initiatives est accordée », rappelle le juriste en jonction au credo de son groupe media mentionnant toujours, pour qu'une autre parole tienne place.

Ralph Andy Almonord, Luc Dufresne, James Philippe Michel, Astride Phineus, Sabine Dénart, Paul Jean

Emile, Harriet Cecilia Joseph et Youseline Geffrard collaborent avec Godson Lu-

Nikson Athis, promoteur du leadership constructif

Communicateur très éloquent, leader émérite de jeunesse, citoyen engagé et militant aguerri pour l'émancipation des jeunes, entre autres, Nikson Athis n'a de cesse de clamer une forte implication des jeunes dans le développement du pays.



Nikson ATHIS

Communicateur, Leader de jeunesse, né le 30 décembre à Martissant.

Nikson Athis, promoteur du leadership constructif

(509) 38 86 30 30
 Lequotidiennews.org
 info@lequotidiennews.org
 marketing@lequotidiennews.org

Nikson Athis, présentateur de Zoom sur leadership, né à Martissant, un 30 décembre. Il y a vécu le plus clair de son enfance dans des conditions assez précaires. Encore en bas âge, il s'est trouvé en pleine querelle familiale et a dû laisser sa mère à cinq ans pour aller vivre sous le toit de son père. Il a reçu néanmoins une éducation adéquate qui fait de lui aujourd'hui un homme de caractère intègre, honnête et respectueux.

Son parcours académique et universitaire

M. Athis a fait ses études primaires au Collège des frères Nau, ses classes secondaires à l'Institution secondaire de Gérard Gourgue et a bouclé le cycle au Lycée Tous-saint Louverture. Sans plus tarder, il a intégré une école de communication, Institut Supérieur de communication et de langue française (ISCOF). Intéressé dès son plus jeune âge à la politique, Nikson a entamé un cursus en Science politique à ISPOS (Institut Supérieur de formation politique et sociale) et IFOSEP (Institut de formation sociale et politique).

Le présentateur de Zoom

sur Leadership est également diplômé à l'ANDC (Académie nationale diplomatique et consulaire) et actuellement mémorant en science juridique à la Faculté de Droit et des Sciences économiques (FDSE) de l'Université d'État d'Haïti. De plus, il a suivi de nombreuses formations dans le but de s'enrichir davantage du point de vue intellectuel, particulièrement une formation au Corée du sud sur La stratégie de développement et de leadership.

Son engagement inconditionnel pour le changement de sa communauté

« Quand on évolue dans une communauté, on doit être à même de l'influencer en véhiculant des valeurs susceptibles de la faire progresser », lance le leader de jeunesse, Nikson Athis, qui a justement commencé à s'impliquer socialement dans les années 2000. Ainsi croit-il que le pays tombe dans une situation de grande crise de leadership due au fait de la banalisation des valeurs. « Fort de ce constat, soutient-il, il ne suffit pas simplement d'observer les dégâts, mais il faut bien les limiter par rapport à nos actions pouvant modéliser la génération future. »

A cet effet, le leader s'est engagé à influencer sa communauté en enchaînant des conférences nationales et des formations en vue de renforcer les capacités des organisations des jeunes. « Les jeunes doivent s'inculquer en effet des valeurs comme l'intégrité, l'honnêteté, la solidarité, l'empathie, le courage... », avance le coordonnateur général de la Ligue Organisée contre l'Injustice en Haïti (LOIH). Il croit en outre que ces valeurs vont éveiller une conscience communautaire nécessaire au changement du pays.

Vers un leadership constructif

« Évidemment, nous connaissons une crise de leadership en Haïti », insiste l'animateur de "Et si l'on parlait des jeunes" (émission diffusée le dimanche à 11h du

matin sur les ondes de la radio signal). Selon lui, cette crise de leadership n'implique pas nécessairement une carence de leaders car, si l'on croit ses mots, dans la mesure où l'on influence un groupe de suiveurs, on devient tout à fait leader. La question se pose néanmoins au modèle de leadership. Quel leadership prônons-nous ?

« En ce sens, je prône un

leadership constructif, fondé sur le bien-être communautaire », martèle l'initiateur de JEUNOCRATIE, un mouvement de jeunesse. « Celui qui se dit leader ne peut pas avoir une attitude individualiste voire égoïste », tance-t-il. « Car, ajoute-t-il, le vrai leader prime le bien-être collectif aux dépens de sa réussite personnelle. »

Homme marié, très engagé dans sa communauté, Nik-

son Athis se veut un fervent serviteur de son pays. « Tous ceux qui évoluent dans une société, sont appelés à être à son service, non pas pour son propre gain mesquin mais, à contrario, pour la développer, la changer positivement », déclare M. Athis, ex-Ambassadeur de jeunesse à la Caricom, qui pense être prêt à servir son pays. Toutefois, pour relativiser un peu, il soutient qu'il vaut parfois mieux de ne

pas se munir d'une responsabilité à laquelle on ne peut répondre. Ainsi, conclut-il ce numéro de "Moun ou dwe konnen", en ses termes : "Pito m pa nan leta, m ka sèvi peyi m, olye m nan pou vwa pou m pa ka itil li."

Statler LUCZAMA
Luczstadler96@gmail.com

Le Recteur Jacky Lumarque pleure le départ dans l'au delà du Professeur émérite Guy Maximilien



Guy Maximilien

J'ai l'infinie tristesse de vous annoncer le décès du Professeur émérite Guy Maximilien, survenu en son domicile à Pétion-Ville le lundi 1er février 2021, en

fin de journée. Je l'avais quitté une demi-heure avant son départ pour répondre à une urgence familiale. J'ai passé l'après-midi à jouer pour lui les morceaux de musique

classique qu'il aimait.

Nous nous connaissions depuis plus de vingt-cinq ans. Je lui rendais visite chaque semaine. Diminué physiquement depuis son agression il y a quatre ans, Guy a lutté jusqu'au bout contre la lassitude de voir le monde qui l'entourait s'effriter tragiquement et perdre ses couleurs. Guy Maximilien se raccrochait à ses livres et attendait les visites que ses amis lui rendaient. Il les recevait de sa voix douce, avec un sourire plein d'attention, n'ayant au soir de sa vie parfois plus la force de parler.

Docteur en théologie, spécialisé en sciences religieuses (vaudou, hindouisme et catholicisme), ayant vécu en

Norvège, en Inde, en Suisse et en France, ayant étudié le sanscrit au point de pouvoir le lire aisément, parlant l'anglais, l'allemand, le français à la perfection, Guy Maximilien avait la passion de l'enseignement. En 2017-2018, j'avais fait appel à lui pour introduire à l'Université Quisqueya un enseignement de la philosophie. Pendant de longues années, il avait dispensé des cours à l'École Normale Supérieure et avait contribué à mettre en place un programme de maîtrise en « Histoire, Mémoire et Patrimoine » à l'UEH.

Guy Maximilien était un puits de science et son élégance intellectuelle était sans pareille. Nous avons travaillé ensemble à la rédaction du Dictionnaire en-

cyclopédique d'Haïti, une œuvre qui devrait paraître prochainement. Il a été rédacteur en chef de la revue franco-haïtienne Conjonction de l'Institut français d'Haïti pendant plus d'une décennie. Il avait la patience du granit, la fougue du sa-

vant timide et l'intelligence de l'éternel apprenant. Il inspirait le respect et le sentiment de fraternité.

Ses funérailles seront chantées en l'Église Saint Pierre le 9 février à partir de 9h30, les salutations à la fa-

mille ayant lieu à partir de 8h30.

Je me fais l'interprète de notre peine collective et présente à sa famille, ses proches, aux personnes qui l'ont connu et aimé, mes condoléances les plus at-

tristées.

Guy, que ton âme repose en paix !

Turgeau, le 6 février 2021

Jacky LUMARQUE Recteur de l'Université Quisqueya

Votre publicité ici



SLS CENTRALE TECH
SERVICES ÉLECTROMÉCANIQUES

Avec
SLS CENTRALE TECH

vous avez les meilleurs électromécaniciens à votre disposition

Contactez-nous
Tel: +(509) 4654-5883/3990-1274
slscentraletech 
SLS Centraletech 
Email: contactcentraletech@gmail.com

Service Offerts

- Installation panneau solaire
- Installation des groupes électrogènes
- Installation onduleur (Inverter)
- Electrification de bâtiment
- Maintenance planifiée
- Dépannage système automatisé
- Installation des circuits pneumatiques et hydrauliques
- Montage de circuit électronique de puissance sur commande
- Installation et câblage des transformateurs/compteurs électriques



Christerdley, une passionnée de la vie littéraire

Bientôt Christerdley Cadichon fêtera son 19e anniversaire et, à son jeune âge, elle a déjà deux romans à son actif dont l'un sera sous peu en signature. Elle a une belle vie littéraire devant elle.



Le Quotidien NEWS
d'Haïti

Être femme
Haïtienne

CHRISTERDLEY CADICHON

Christerdley, tient le flambeau littéraire

Vendredi 12 février 2021

Christerdley Cadichon
auteure, née le 29 mars 2002
à Port-au-Prince

(509) 38 86 30 30
Lequotidiennews.org
info@lequotidiennews.org
marketing@lequotidiennews.org

Digicel

Animée d'une famille monoparentale, élevée avec sa mère, Christerdley Cadichon a connu une enfance assez particulière. Avant la naissance de son frangin, elle a un peu connu le syndrome de la solitude. « Il n'y avait pas d'autres enfants dans mon entourage, mes seules amies se trouvaient à l'école. Donc, chez moi je jouais seule avec mes jouets », se souvient la damoiselle qui, par conséquent, détestait les vacances, puisqu'elle devait se séparer de ses camarades de classe.

Cloîtrée dans son petit monde, la fillette d'alors n'a eu recours qu'à son imagination qui était, pour elle, un gilet de sauvetage dans ce flux de solitude. « J'étais toujours enfermée à la maison dans mon petit monde, dit Christerdley. Et je pense que

c'est cette situation qui m'a incitée à stimuler mon imagination », croit la jeune fille. On pourrait se demander si Christ, ainsi surnommée, n'était pas une fillette gâtée vu le protectionnisme de sa mère. « Non! Pas du tout ! Une fille gâtée ne prend pas ce genre d'initiative », se défend-elle, avant de préciser qu'elle n'est pas à son premier ouvrage.

Une passion découverte tôt dans son enfance

Christerdley a justement commencé à agencer ses mots inspirants assez tôt dans son adolescence. A en croire ses mots, elle multipliait de nombreuses histoires dans ses cahiers. Ainsi pense-t-elle qu'elle a toujours rêvé d'être écrivaine. « De fait, elle remémore cette phrase, comme tout le monde, j'ai de l'ambition

et du talent. Quand je serai grande, je deviendrai écrivaine », inscrite dans l'un de ses journaux intimes.

« Je sais que ça fait bizarre, mais quand j'étais petite je m'amusais à écrire des scénarios dans mon cahier que je reproduisais avec les jouets », confie Christerdley avec une pointe d'humour. Elle a, par la suite, découvert Wattpad à l'âge de 14 ans, qui devient sa nouvelle baguette de création.

Le sentiment d'être libre par sa plume

Christerdley Cadichon prend plaisir à s'évader à travers ses lignes. Dans son imaginaire, tout est possible. Elle invente son propre monde. « C'est assez plaisant de sentir qu'on a la capacité de créer un monde », dit l'auteure de « Mon premier », un roman publié en ligne comptant plus de 230 000 lectures, si l'on croit ses propos.

« Je me sens libre d'exprimer tout ce que je veux à travers mes personnages. Je décide de leurs décisions, des tournures de leurs existences », déclare Christ qui se croit aussi libre que puissante

dans un monde où tout se plie à sa guise.

«Quel été!»

Voilà bien le titre du nouveau roman qui sera bientôt en signature. C'est une histoire fluide et entraînante qui raconte une aventure estivale dans un camp de redressement. Ce roman est, en fait, un mélange d'amour, d'amitié et d'enquête. L'héroïne de l'histoire commettra une bêtise qui changera toute sa vie et, du coup, lui permettra de prendre conscience de son mauvais comportement.

« Le livre est quasiment prêt. Il me reste le signal de la maison d'édition qui m'enverra depuis la France les exemplaires », confie à la rédaction de Le Quotidien News, la jeune auteure, qui rêve d'étudier le commerce après ses études classiques. « Dans une dizaine d'années, je me vois comme une femme accomplie. Je souhaite réussir bien ma carrière », conclut la jeune plume qui promet un bel avenir dans la littérature.

Statler LUCZAMA
Luczstadler96@gmail.com

Votre publicité ici

PREVANSYON KONT KOVID-19



LAVE MEN NOU
AK DLO AK SAVON



TOUJOU METE
MASK LE NOU SOTI



EVITE KONTAK
AK MOUN

Le Quotidien NEWS d'Haïti

VENDREDI 12 FÉVRIER 2021

CHARLENSKY SAMEDI

CHARLENSKY SAMEDI, JEUNE MANNEQUIN
PROMETTEUR DANS LA MODE HAÏTIENNE

À LA RENCONTRE DES
STARS

Charlensky SAMEDI

Modèle, né le 30 mai 2000
à Carrefour

(509) 38 86 30 30
info@lequotidiennews.org
marketing@lequotidiennews.org
Lequotidiennews.org



Digicel

Charlensky Samedi, jeune mannequin prometteur dans la mode haïtienne

Jeune mannequin au corps herculéen bien sculpté. Peau chocolatée, arborant un sourire cachant le mystère de sa personne, Charlensky Samedi a un avenir très prometteur dans la mode haïtienne.

Charlensky Samedi détient tout le package pour accéder à une brillante carrière de mannequin. En effet, il a du style qui fait sensation, la démarche qui captive l'attention et le chic qui éveille les frissons. Tout ce qu'il lui fallait justement pour se faire élire Mister chez les sœurs salésiennes de Don Bosco, au Collège Marie Régine, où il a fait toutes ses études classiques. Ainsi, s'est offerte à lui la carrière de modèle.

« Je suis né le 30 mai 2000 à carrefour, d'une famille de trois enfants », dit Charlensky, cadet de cette famille chrétienne. Il a en effet été élevé selon une éducation axée sur la foi, la chrétienté. Tout de suite après son parcours académique au Collège Marie Régine, il s'est inscrit au Centre professionnel Marie Dominique Mazzallero, où il a entamé un cursus en informatique bureautique. Et actuellement le jeunot enrichit sa culture avec une formation en ligne sur le trading forex.

Le début d'une carrière

Le mec, en raison de sa beauté à couper le souffle, s'est postulé à un concours de miss & mister à son institution, en 2017. Après avoir fait bonne figure dans cette aventure, Charlensky s'est décidé à se voir comme modèle professionnel.

En fait, on ne tarissait pas d'éloges sur sa potentialité, sa capacité à séduire

ses admirateurs. Ce qui a en effet rationalisé la folie de s'investir dans la mode. « Après un shooting avec quelques potes, les gens ont vu en moi un potentiel mannequin. Alors, je me suis décidé à m'investir dans le domaine », déclare Charlensky qui avoue qu'au début ses proches ne comprenaient pas le choix. « Au début, j'étais seul. Mais au fil du temps, ils ont commencé à me soutenir », dit le jeune modèle qui va bientôt avoir trois ans dans ledit secteur.

Une expérience sans égale

De plus en plus, Charlensky prend du zèle dans la mode,

il s'épanouit et séduit des regards ébahis et extasiés. « Je prends chaque jour de l'extension, le public réagit à chaque prestation », affirme le modèle qui ne cache pas sa satisfaction.

Chaque podium est pour lui un nouveau départ tant le stress est intensif. Charlensky témoigne en effet qu'à chaque fois sur scène, il y a de l'adrénaline qui monte comme si c'était la première. « Une fois sur scène, je gère. Je respire un grand coup, puis je me fais confiance », indique le passionné de la mode.

Charlensky Samedi se dit

jusque-là satisfait des tournures que prend sa carrière de modèle professionnel. Il vit aujourd'hui une expérience à nul autre pareil. Il a défilé à Kouka Fashion show, Bois caïman Fashion show, Zuzu night, Sarje Fashion et Steve Phoenix Fashion show, pour ne citer que ceux-là. Le bel étalona vu, en outre, son beau corps athlétique poser pour des produits comme "Sèkrè lanjèl", "Banm afè m", "Nyaj Ayiti" et "Yes Collection". A 21 ans, le jeune prodige rêve de briller dans la mode, ici comme ailleurs.

Statler LUCZAMA
Luczstadler96@gmail.com



SERVICES DE CONCEPTION GRAPHIQUE
We deliver as soon as possible!

Conception de

- Logo
- Poster
- Badge
- Dépliant
- Couverture de livre
- Carte d'affaire
- Et autres...



Ps Ai Id

Pour plus d'information contactez nous:

+509 4811 93 34
asapgraphicdesignht@gmail.com

f @asapgraphicdesign
Design artwork: #asapgraphicdesign

Haïti-Culture : Port-de-Paix reçoit le Carnaval national de 2021

Le Carnaval national se tiendra comme prévu à Port-de-Paix les 14, 15 et 16 Février 2021. Des dispositions ont été prises afin que cette ville puisse accueillir le Carnaval nationale dès ce soir, malgré le contexte difficile du pays à la fois sur le plan politique et sanitaire.



Le Carnaval nationale aura lieu, comme l'avait annoncé le président Jovenel Moïse, à Port-de-Paix sur le boulevard des 3 rivières malgré le contexte sociopolitique difficile et l'inquiétude du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) face à la montée du nombre de cas de Coronavirus dans le pays. Des groupes sélectionnés aux mesures sécuritaires, tout laisse croire que la ville se prépare à ce que cette édition soit une réussite.

En effet, 18 groupes musicaux ont été sélectionnés pour prendre part dans le parcours du Carnaval dont trois groupes musicaux de la ville qui reçoit : Rebèl, Skhal

Mizik et Kati Mizik, ainsi que d'autres groupes comme : Tabou Cambo, T-Vice, Sweet Micky, Harmonik, Ekip, Enposib, Djakout #1, Buzz, Tropicana D'Haïti, Septen-

trional, RockFam, Boukman Eksperyans, Kampèch, Zikòs, Bel Look.

Outre les groupes sélectionnés, les mesures sécuritaires prises ont aussi été dévoilées par le porte-parole adjoint de la Police Nationale d'Haïti (PNH), Gary Desrosiers. Selon lui, 1500 policiers sont mobilisés pour assurer la sécurité durant la période du Carnaval. La route nationale #1 de Tatanyen à Port-de-Paix se verra occupée par des forces de l'ordre qui comprennent plusieurs unités de la PNH. Des membres de l'Inspection Générale de la PNH (IGPNH) seront aussi du parcours, dans le souci d'éviter des cas de brutalité policière.

D'autres mesures ont aussi été prises comme l'interdiction de vendre de l'alcool dans des récipients en verre. Il est ainsi interdit de cir-

culer avec une arme même ayant un permis, exception faite pour les policiers en uniforme qui assureront la sécurité. Toutes autres formes d'armes ou outils estimés dangereux comme les pierres, les armes blanches... sont interdites sur le parcours.

Port-de-Paix s'apprête donc à recevoir un Carnaval dont elle espère la réussite malgré les moqueries dont elle a été l'objet de la part des internautes au sujet de son état d'insalubrité malgré la promesse du président selon laquelle des travaux d'asphaltages seront faites sur les lieux. Il ne reste plus qu'à voir si la population haïtienne, friande de festivités, répondra à l'appel et espérer que les mesures de sécurité suffiront.

Ketsia Sara Despeignes



La Chaire Louis-Joseph-Janvier sur le Constitutionnalisme en Haïti se positionne sur la fin du mandat constitutionnel de Jovenel Moïse

Le 7 février 2021 s'est écoulé alors que les partisans du maintien ou du départ de M. Jovenel MOÏSE n'arrivent pas à s'entendre sur l'interprétation constitutionnelle relative à la fin du mandat du président. Face à ces positions inconciliables, la Chaire Louis-Joseph-Janvier sur le Constitutionnalisme en Haïti présente ici sa position uniquement à la lumière du droit, laissant le soin aux acteurs politiques nationaux et internationaux de se déterminer en raison de leurs dynamiques propres.

Une frange importante de l'opinion soutient que le mandat de M. Jovenel MOÏSE a échoué le 7 février 2021 en application de l'article 134-2 de la Constitution amendée au motif qu'élus en 2016, son mandat expire cinq ans après l'année de l'élection. M. MOÏSE pour sa part s'appuie sur l'article 134-1 disposant que la durée du mandat présidentiel est de cinq ans et débute à partir de la prestation de serment du président le 7 février, pour affirmer que son mandat expire le 7 février 2022.

La Chaire rappelle que les articles d'un texte de loi s'interprètent l'un par l'autre et ne peuvent, en cas d'ambiguïté, être pris isolément. Elle rappelle encore que dans un texte, le législateur peut énoncer des principes généraux, mais aussi les assortir de dérogations qui constituent des exceptions ou règles spéciales. Il est enfin un

principe d'interprétation selon lequel les règles spéciales dérogent aux règles générales. En cas de conflit entre les deux règles, c'est la disposition dérogatoire qui prévaut.

L'article 134-1 de la Constitution de 1987 amendée se lit de la manière suivante : « La durée du mandat présidentiel est de cinq (5) ans. Cette période commence et se terminera le 7 février suivant la date des élections ». La Constitution pose, en effet, comme règle générale, le principe du quinquennat présidentiel qui commence à courir à partir de la date de la prestation de serment du président de la République. Mais, l'article 134-2, lui, constitue une mesure dérogatoire au principe posé à l'article 134-1 et s'applique lors des circonstances spéciales occasionnées par la non-tenue des élections présidentielles dans le temps prévu par la Constitution. Il dispose en effet : « L'élection présidentielle a lieu le dernier dimanche d'octobre de la cinquième année du mandat présidentiel. Le président élu entre en fonction le 7 février suivant la date de son élection. Au cas où le scrutin ne peut avoir lieu avant le 7 février, le président élu entre en fonction immédiatement après la validation du scrutin et son mandat est censé avoir commencé le 7 février de l'année de l'élection ». Il en résulte que lorsque l'élection présidentielle n'a pu se tenir à la date prévue pour que le président

prête serment le jour de l'expiration du mandat de son prédécesseur, le mandat du nouveau président prend fin le 7 février marquant l'échéance d'une période de cinq ans commencée l'année de l'élection.

En passant en revue le déroulement historique des faits, la Chaire constate que les élections présidentielles n'ont pu se tenir ni arriver à leur terme au cours de la cinquième année du mandat de M. MARTELLY. Elles ont été reprises, ou, pour reprendre l'expression du CEP, poursuivies après le 7 février 2016 marquant la fin du mandat de M. MARTELLY. Elles ont été organisées et effectuées le 20 novembre 2016, et elles ont abouti à l'élection de M. MOÏSE, comme l'indique le certificat qui lui a été délivré par le Conseil Électoral Provisoire en janvier 2017. Ces circonstances rentrent donc dans le domaine d'application des mesures dérogatoires et spéciales prévues à l'article 134-2 in fine de la Constitution qui s'applique en lieu et place de l'article 134-1. Il s'ensuit qu'en application de cet article, le mandat de M. MOÏSE est réputé avoir débuté le 7 février 2016 et a expiré le 7 février 2021.

La Chaire ne peut esquiver le fait pour M. MOÏSE de

continuer à occuper le Palais National en dépit du prescrit constitutionnel. La nature de sa présence et des actes qui en découlent doivent être analysés et qualifiés. L'article 134-3 de la Constitution de 1987 amendée est dépourvu de toute équivoque : « Le Président de la République ne peut bénéficier de prolongation de mandat ». Le présent impératif employé écarte toute argutie et ne tolère aucun prétexte pour la continuité de la présence de M. MOÏSE à la tête de l'Exécutif. Sa conduite appuyée sur la force armée de la PNH est illégale et tous les actes posés par lui postérieurement au 7 février 2021 participent de l'usurpation de titre, infraction prévue par le code pénal.

La Chaire constate avec regret que pour la deuxième fois en moins de cinq ans les impasses politiques ont amené à l'absence d'élections et à une situation de vide constitutionnel du pouvoir. Le droit est piétiné ! La Chaire souhaite que pour le bien du pays la sagesse prévale.

Pour la Chaire : Bernard GOUSSE, Titulaire Jacky LUMARQUE, Recteur de l'Université Quisqueya

Aujourd'hui le feu, demain une grave crise humanitaire : chronique d'un chaos annoncé

Le 07 février 2021, au moment de commémorer les trente-cinq ans de la chute du régime duvaliériste, la République d'Haïti s'est irrésistiblement engouffrée dans un maelstrom qui la plonge une fois de plus dans le chaos. Si c'est aujourd'hui le feu, demain ce sera une grave crise humanitaire que ne manqueront pas d'engendrer les convulsions sociales et politiques en cours et à venir. Mais entre les accusations des uns et la résistance farouche des autres, quelle place fait-on à l'intérêt collectif? Entre le camp du président Jovenel Moïse dont le mandat constitutionnel arrive à terme et celui du président proclamé par les partis de l'opposition, Me Joseph Mécène Jean-Louis, qui garantit le bien-être collectif?

Des inimitiés irréversibles

L'actualité politique foisonne de signes avant-coureurs d'un affrontement armé et sanglant entre les différentes factions de l'oligarchie haïtienne. Depuis samedi soir, nous assistons à une accélération de la phase brutale de la compétition pour le partage du pouvoir politique et de ses rentes entre les composantes de cette oligarchie. Des segments de l'élite économique (aile syro-libanaise, aile syro-juive, bourgeoisie noire traditionnelle, nouveaux riches, diaspora) sont entrés en confrontation pour le contrôle de certains secteurs de l'économie : l'énergie (pétrole, électricité), la sous-traitance (le textile), l'import-export (Adminis-

tration générale des douanes pour la contrebande, Direction générale des impôts pour les exemptions et l'évasion fiscales, l'Office national d'assurance et autres fonds publics pour les prêts à faible taux); les télécommunications (la technologie 4G). L'économiste Fritz Alfonse Jean parle d'un "grand remplacement" pour décrire ces changements d'opérateurs dans un grand nombre de secteurs et les variations de l'importance relative de ces secteurs dans l'économie nationale. De même, des fractions de l'élite politique (la souche duvaliérienne, la souche lavalasienne, les jeunes fauves) se livrent une lutte sans merci pour la conquête ou la sauvegarde du pouvoir. Qui pis est, l'espace politique se voit de plus en plus capturé par des acteurs infra-politiques (pègre, crime organisé) et des loups solitaires qui se mettent sans scrupule au service du plus offrant (grand capital étranger, baron du crime organisé). Dans un ouvrage paru chez L'Harmattan sur les élections en Haïti entre 1987 et 2017, le politologue Sauveur Pierre Étienne parle d'une "drôle de guerre électorale". À ses yeux, le verdict des urnes au cours de cette période n'est ni plus ni moins qu'"une prime à la violence, à l'escroquerie et aux sources de financement occultes". CE qui pourrait surprendre, c'est que depuis au moins un quart de siècle, ce mouvement de recomposition de la configuration de l'oligarchie haïtienne se déroule, non sans violence, sous la gouverne, avec la complicité ou dans l'indif-

férence des représentants de la communauté internationale dans le pays.

Aujourd'hui plus que jamais, le pouvoir exécutif est sur la sellette. On lui reproche non seulement de ne pas répondre aux demandes sociales les plus urgentes mais aussi d'avoir des velléités dictatoriales et de protéger les grands spoliateurs des biens de l'État et des fonds publics. On reproche même au président de la République d'être directement impliqué dans des opérations de détournement de fonds et de corruption. Le pouvoir législatif ne se porte pas mieux. Il est perçu comme la réification de l'affaiblissement moral de la société haïtienne. Non seulement le parlement est actuellement dysfonctionnel, plusieurs parlementaires de la 50e législature sont directement visés par des accusations de complicité de crimes tels que le kidnapping, le trafic de drogue ou d'armes, ou encore la direction d'associations de malfaiteurs (gangs armés). Enfin, le pouvoir judiciaire n'inspire confiance à personne. Maître Stanley Gaston, ancien bâtonnier du Barreau de Port-au-Prince, reconnût publiquement, le lundi 2 octobre 2017, à l'occasion de l'ouverture solennelle des tribunaux, le constat implacable d'un système judiciaire malade : « [...] la justice haïtienne, disait-il, fait figure de caricature et ne contribue point au progrès de la société. Elle est rongée par des prestations de service qui laissent à désirer et par la corruption qui n'est un secret pour per-

sonne et qui, pour comble d'ironie, ne semble déranger personne (...). Il est un fait que, dans les cours et tribunaux, trop d'argent circule, trop de promiscuité entre les justiciables et les magistrats. Cela favorise la corruption ». (Discours du bâtonnier, Stanley Gaston).

Dans ce contexte de dévoiement des appareils de l'État, les rapports entre le pouvoir exécutif et l'opposition traditionnelle, se sont polarisés jusqu'à s'inscrire dans une perspective de jeu à somme nulle. Pour l'opposition, il faut renverser le pouvoir, quoi qu'il en coûte. Il faut lui tendre constamment des pièges, l'empêcher de fonctionner dans la sérénité de manière à saper ses éventuelles réalisations, et cela même si ces dernières pourraient être bénéfiques à l'ensemble de la population. Parallèlement, le gouvernement ne permet jamais à l'opposition d'avoir gain de cause sur un sujet, même si cela devait profiter à la population toute entière. Ce jeu à somme nulle où la population est toujours perdante, anime en permanence une dynamique conflictuelle où la violence initie et achève les rapports sociaux. Cette dialectique de la force anime la vie économique et politique du pays. Quand elle oppose les membres de l'élite haïtienne (politique, économique ou idéologique), ses résultats prennent la forme de répression politique, de coups d'État ou de renversement de régime : 15 coups d'État entre 1843 et 1915, 7 coups d'État entre 1941 et 1990; et

de 1986 à 2006, 25 changements de gouvernements, quatre élections avortées ou contestées, deux coups d'État militaires. En revanche, quand elle oppose les élites aux masses, ou de préférence quand une partie de l'élite mobilise les masses contre ceux qui sont au pouvoir, la dialectique de la force prend la forme de répression sanglante, de massacres, d'insurrection armée ou de guerre civile. C'est ce malheur qui nous pend au nez en ce moment, comme une épée de Damoclès, dans la démocratie de pacotille que les fonds publics des pays dits amis d'Haïti ont servi à financer.

Dans la matrice de cette dialectique de la force a pris naissance un modèle d'État oppresseur, prédateur et néo-patrimonial et une posture de l'opposition centrée sur la violence d'insoumission (contestataire/protestataire). Ce modèle de gouverne de la chose publique auquel concourent et l'opposition et le pouvoir implique de piller les caisses de l'État, servir ses amis et alliés, barrer la route au concurrent et surtout, refuser l'alternance politique. Ainsi, contrairement à leur discours, opposition et pouvoir se sont ostensiblement affirmés comme les deux faces d'une même médaille. Au cours de l'année 2020, la classe politique traditionnelle – opposition et pouvoir compris – a montré sans ambiguïté son incapacité à sortir de ce schéma et à cesser d'alimenter le malheur du pays.

Une population aux abois
Pendant que la classe politique traditionnelle s'entredéchire pour garder ou

prendre le pouvoir, les citoyens ordinaires ne savent plus à quel saint se vouer pour rester en vie. S'ils ont été largement épargnés par la crise sanitaire mondiale, ils doivent au quotidien faire face à une menace bien plus grave, celle due à l'insécurité, et notamment à l'emballage de l'industrie du kidnapping qui fait désormais des victimes dans toutes les couches sociales. Qui pis est, la syndication des groupes armés organisés (G9, GPèp) fait advenir une nouvelle ère du crime organisé qui s'affranchit des règles du secret et de la confiance pour affirmer un ordre paraétatique où le partage de l'administration territoriale avec l'État est assumé à titre d'agents d'ordre communautaire, agents sociaux, ou leaders communautaires...

Pendant ce temps, la population est aux abois. Tous les indicateurs économiques sont au rouge. La confirmation du ralentissement économique (-4% du PIB en 2020 et -1,2% en 2019, contre 1,5% en 2018), l'augmentation de la dette publique (jusqu'à 36,5% du PIB en 2019), la reprise de la dépréciation de la gourde, un taux de chômage élevé (Le chômage et le sous-emploi touchent 60% de la population), un solde budgétaire négatif (-2,5% du PIB en 2019) et un taux élevé d'inflation (17,3% en 2019, et probablement 22,2% en 2020), tous ces indicateurs préfigurent une grave crise économique sur fond de crise sociale et politique (Perspectives pour l'Économie Mondiale, avril 2020, FMI). Comme une sorte de perfusion, la solidarité familiale, sous forme de transferts d'argent, aide nombre

des citoyens à survivre dans les bidonvilles ou en milieu rural, mais pas à vivre dignement : ils n'ont pour la plupart pas accès aux services sociaux de base (eau, électricité, santé, logement, sécurité) et doivent se débrouiller individuellement pour s'en prévaloir.

Les croyants crient leur désespoir à leur Dieu, leurs loas ou forces tutélaires. Les plus aventureux, et ils sont de plus en plus nombreux, prennent le chemin de l'exil économique, à la recherche d'un mieux-être pour eux et leur famille. Les plus scélérats prennent carrément la route de la délinquance et de la criminalité, certains en investissant l'espace politique à la recherche d'immunité ou de protection. Les plus indociles se sont indignés, puis mobilisés avant d'investir l'espace public pour dénoncer les incuries du pouvoir, mais

reculent quand vient le moment de les confondre avec la frange moribonde de l'opposition traditionnelle. Quoi qu'en disent les plus hautes autorités de l'État, un vent de désespoir souffle sur le pays tout entier et ses habitants. Le dysfonctionnement du parlement, la paralysie de l'appareil judiciaire, les conflits autour des joutes électorales, annoncent l'agonie du modèle social actuel. En tout cas, ce qui est certain, c'est que la crise de la gouvernance démocratique dont le pays n'arrive pas à se soustraire ne manquera pas d'engendrer une crise humanitaire qui engloutira ceux et celles qui se trouvent déjà en situation de pauvreté endémique ou d'insécurité alimentaire.

L'urgence d'agir

Les démarches des deux côtés de la ligne de la compétition politique - qui pour

Votre publicité ici

proroger artificiellement la durée du mandat présidentiel, qui pour prendre les rênes d'un gouvernement de transition – mènent irrémédiablement à une impasse d'où les acteurs en présence ont déjà fait la preuve qu'ils étaient incapables de sortir. Les clivages entre les deux camps sont tels qu'aucun appel à la modération, qu'aucune tentative de dialogue ou de compromis ne puisse réconcilier des protagonistes qui se sont radicalisés, non sans passion, des deux côtés de la ligne de fracture. Ils ont tellement macérés dans un bouillon de haine réciproque quelles chances d'existence des uns se mesurent désormais à l'aune de la disparition des autres. Comme l'écrivait Jacques Roumain dans Gouverneur de la rosée: « Toute la journée, ils affilent leurs dents avec leurs menaces. L'un déteste l'autre. [...] Et ils ont pris deux cadavres pour drapeau. ».

Heureusement que les Haïtiens n'ont pas la politesse du désespoir. Comme les deux camps ne cessent de prétendre qu'aucun sacrifice n'est trop grand pour le salut du pays, l'heure est venue pour leurs directoire et fers de lance de se retirer de la partie, sans effusion de sang. C'est à ce prix que la paix et la stabilité pourront être rétablies.

Le point de départ
L'abnégation des uns et des autres, voilà le point de départ du salut collectif. Les calculs politiques doivent cesser d'avoir préséance sur les intérêts communs. Les deux groupes de belligérants doivent comprendre – peut-être avec l'aide de nos amis étrangers, la seule voix qu'ils

semblent écouter - qu'ils ne peuvent pas avoir conduit la barque du pays aussi lamentablement pendant plusieurs décennies et se dire que jamais une addition ne leur sera présentée. Ils doivent trouver dans la conjoncture actuelle la force et les raisons de se retirer dans les réserves de la République pour la servir autrement, à d'autres titres.

Ce geste de grandeur d'âme initierait un mouvement vertueux qui rétablirait un retour à l'ordre et à la stabilité politique, restaurerait l'autorité de l'État, en démantelant les gangs quelle qu'en soit l'allégeance, en désarmant partout les groupes armés, en éradiquant le kidnapping, tout en combattant l'impunité, en promouvant les droits sociaux et une citoyenneté inclusive.

Dans cette perspective, le renforcement de l'État de droit et la relance de l'économie tireraient leur sens de leur contribution au bien-être individuel et collectif de la population haïtienne. Toute initiative de réforme ne serait qu'un véhicule devant conduire à ce but partagé qu'il ne faudra plus perdre de vue.

Une condition est toutefois indispensable au succès de cette démarche : l'abolition d'un maximum de privilèges. Jean-Jacques Rousseau disait que les privilèges font naître l'amour du luxe, de l'arbitraire et introduisent la cupidité dans tous les cœurs. Ils sont à l'origine d'une passion dévorante, la plus vile et la plus propre à la corruption. Ils sont nécessairement néfastes car ils ne sont accordés qu'à quelques-uns, au préjudice des autres, leur

conférant richesse, pouvoir et présomption de supériorité.

La gouverne d'une transition politique réussie ne peut alors se concevoir que dans la sobriété et le sens du service aux citoyens. Les représentants du peuple doivent refléter dans leur posture et leurs pratiques les conditions des gens qu'ils représentent. Ils doivent réduire la distance et abattre les murs qui les séparent de leur base sociale. Fini les grosses cylindrées, les sirènes, les cortèges pléthoriques; fini les tapages de parvenus; fini les habits sultaniques, la biopolitique qui prend pour cibles corps des jeunes des milieux populaires; fini les avantages du poste, la résidence de fonction, les primes de zèle. Les représentants de l'État doivent réinvestir les zones de non-droit, les quartiers des bidonvilles, les sec-

tions communales oubliées, délaissées. Car c'est là où on a besoin de gouverner la rosée, c'est là où il faut planter l'espérance. C'est là où il faut apporter à Timafi et Asedye autre chose que Ti sourit, bôdègèt, kawash ou toute autre pratique aussi vile que les Krèy.

Cette conception égalitaire de la société est susceptible de fonder la liberté civile sur l'égalité en droits entre les citoyens. Le but est de constituer un droit commun, le seul qui soit en mesure de réduire les injustices criantes que les privilèges antérieurs avaient pu créer. Le peuple haïtien renouerait ainsi avec le génie fondateur de sa révolution en garantissant la dignité humaine de toutes ses filles et de tous ses fils.

Roberson Edouard
Sociologue

Votre publicité ici

Ou pa gen plan ? Pa gen problèm

Mesaj GRATIS
lè w se kliyan Digicel



BiP Messenger

Telechaje l jodi a



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google Play



L'AHML condamne les bavures policières dont sont victimes les journalistes ces temps-ci



L'Association Haïtienne des Médias en Ligne (AHML) condamne avec véhémence les bavures policières dont sont victimes les journalistes ces derniers temps. En effet, ce mercredi 10 février 2021, alors que des étudiants des universités privées et publiques de la capitale marchaient contre la dictature dans la capitale, les journalistes ont été pris pour cibles par des agents des unités spécialisées de la Police Nationale d'Haïti (PNH).

Le photojournaliste Dieu-Nalio Chery de l'Associated Press (AP) ainsi que Johny Fils-Aimé ont été blessés par des bonbonnes de gaz lacrymogènes lancées par les forces de l'ordre. De plus, en cette même journée, une voiture de la radio et télévision pacifique et du journal Le National a reçu également une pochette de gaz n'épargnant ni les journal-

istes et autres personnels de la station à bord. À ces actes s'apparentant à de la barbarie tout simplement survenus ce 10 février, s'ajoutent les blessures par balles des journalistes Alvares Destiné et Méus Jean-Ril, le lundi 8 février 2021 au champ de mars actuellement hospitalisés.

Tout en souhaitant un prompt rétablissement aux journalistes victimes des bavures policières ces derniers temps, l'AHML croit que la fonction exercée par les journalistes est garantie par les lois de la République et la Constitution en vigueur. L'association tend à appeler

la police nationale à la raison dans le cadre de son travail de maintien d'ordre.

Zone contenant les pièces jointes

Godson Lubrun, président de l'AHML



Eskane foto sa a pou telechaje **nouvo aplikasyon a**

Nouvo jan pou jere lajan w

eskane pou voye
oswa resevwa lajan ak
QR kòd ou



Disponib sou
App Store



Disponib sou
Google play



MON
Cash
by Google | Mounman an

oswa sou telefòn ou lè w fè *202#

L'ancien président argentin Carlos Menem est mort

Chef de la nation argentine de 1989 à 1999, celui que le pays surnommait « le Turc » en raison de ses origines arabes s'est éteint, dimanche, à l'âge de 90 ans.



Carlos Menem, lors d'un meeting de campagne à Rosario (Argentine), en avril 2003. ENRIQUE MARCARIAN / REUTERS

Ses amis comme ses ennemis étaient d'accord sur un point : Carlos Saul Menem était imprévisible. Elu président de l'Argentine en juillet 1989, par une large majorité, sur un programme flou aux accents populistes, puis réélu de 1995 à 1999, il est mort dimanche 14 février à Buenos Aires, à l'âge de 90 ans, des suites d'une infection urinaire contractée en novembre 2020, rapporte la presse argentine.

Avec lui, le péronisme était revenu au pouvoir après une parenthèse de treize ans (dictature militaire de 1976 à 1983 puis gouvernement de l'Union civique radicale – UCR – avec Raul Alfonsín, entre 1983 et 1989). Caudillo venu de La Rioja (Nord-Ouest), l'une des provinces les plus pauvres du pays, il se réclamait du général Juan Domingo Peron, le fondateur du Parti justicialiste (péroniste).

En 1983, au retour de la démocratie et après l'échec des péronistes face au rad-

ical Raul Alfonsín qui remporta la présidentielle, Carlos Menem avait brandi l'étendard de la rénovation du péronisme en même temps qu'Antonio Cafiero, puissant gouverneur de la province de Buenos Aires. Le 9 juillet 1989, contre tous les pronostics et le puissant appareil du parti péroniste, Carlos Menem l'emporta sur son rival lors des élections primaires.

Alors que le général Peron était un ennemi traditionnel des Etats-Unis, Carlos Menem se transforma en un allié inconditionnel de Washington.

Dès son arrivée au pouvoir l'année suivante, il a toutefois rompu avec l'héritage de son maître à penser. Il s'est allié aux secteurs conservateurs pour imposer un modèle résolument néolibéral. Un de ses premiers gestes a été de tourner le dos aux syndicats, colonne vertébrale du mouvement justicialiste, pour gagner les faveurs de l'establishment.

Alors que le général Peron était un ennemi traditionnel des Etats-Unis, Carlos Menem se transforma en un allié inconditionnel de Washington, au point de parler de « relations charnelles » entre les deux pays.

Privatisations tous azimuts Il a privatisé toutes les entreprises publiques qui avaient été nationalisées quarante ans auparavant par Peron. Ces privatisations tous azimuts, y compris le système de retraites, profitèrent avant tout aux entreprises étrangères. Son gouvernement a été accusé de brader le patrimoine national, dont la compagnie d'aviation Aerolineas Argentinas, vendue à l'espagnole Iberia.

« Etes-vous toujours péroniste ? » A cette question, maintes fois posée, M. Menem répondait : « Il n'y a pas de rupture, mais une actualisation nécessaire de la doctrine. » Son habileté machiavélique, son pragmatisme et ses intuitions alimentées par une profonde connaissance de l'âme argentine lui ont permis de dominer la vie politique de son pays pendant dix ans sans que l'opposition parvienne à offrir d'alternative.

« Je suis un transgresseur, un politicien né », disait-il, affirmant que le principal secret de l'art de gouverner est l'effet de surprise. A Buenos Aires, ses célèbres favoris, ses mocassins blancs, son énorme chevalière, ses chaînes en or, son amour pour les Ferrari et sa réputation de « latin lover » ont défrayé les chroniques. A

l'étranger, il était perçu comme une caricature du chef d'Etat latino-américain sortie d'un album de Tintin.

Menem réussit pourtant à forcer le respect. Son premier grand succès fut la rapidité avec laquelle il réussit à étouffer, le 3 décembre 1990, une rébellion militaire. Dans la foulée, le 19 décembre, il adopta la décision la plus controversée de son mandat : contre la volonté de la majorité de la population, il accorda la grâce présidentielle aux anciens chefs de la dictature militaire, accusés de graves violations des droits de l'homme et qui avaient été condamnés à perpétuité lors du procès historique de 1985, comparé au procès de Nuremberg contre les criminels nazis. Il gracia en même temps Mario Firmenich, le chef de la guérilla des Montoneros des années 1970, qui revendiquait un péronisme de gauche.

Cascade de scandales

En février 1991, il appela au ministère de l'économie Domingo Cavallo, jusqu'alors chargé des affaires étrangères. Cet ancien élève de Harvard devint l'homme fort du gouvernement, considéré comme « l'artisan du miracle argentin », après avoir lancé un plan de convertibilité fixant par décret un taux de change à parité entre le peso et le dollar. Le redressement de l'Argentine fit oublier la cascade de scandales de corruption qui secouèrent régulièrement Carlos Menem et son entourage.

Les bons résultats mac-

roéconomiques lui valurent l'appui des organismes financiers internationaux et l'intérêt des investisseurs étrangers. Quand on lui reprochait le coût social élevé des mesures d'austérité, M. Menem reconnaissait qu'il s'agissait « d'une opération chirurgicale sans anesthésie », précisant que c'était « le seul chemin possible ».

Les inégalités sociales explosèrent avec une avalanche de protestations des laissés-pour-compte du « miracle argentin ».

En 1995, Carlos Menem fut réélu, avec 47 % des suffrages, moyennant un pacte passé avec l'ancien président Alfonsín, « le pacte d'Olivos », qui déboucha sur une réforme de la Constitution qui interdisait jusqu'alors deux mandats successifs.

Sous son second mandat, la situation économique s'aggrava avec la baisse du dollar et l'augmentation de la dette extérieure, du chômage et de la pauvreté. Les inégalités sociales explosèrent avec une avalanche de protestations des laissés-pour-compte du « miracle argentin ». En 1996, Carlos Menem limogea Domingo Cavallo. Sa politique ultralibérale est aujourd'hui jugée responsable, en grande partie, de la plus grave crise économique qu'ait connue l'Argentine, en 2001 et 2002.

Sous sa présidence eurent lieu deux attentats à Buenos Aires, les plus meurtriers de l'histoire du pays : en 1992, contre l'ambassade d'Israël (29 morts), et deux ans plus tard, contre la Mutuelle israélienne argentine (AMIA, 85 morts). L'enquête, semée d'entraves et de rebondisse-

ments, s'orienta d'abord vers une piste intérieure conduisant à la police de la province de Buenos Aires, avant d'aboutir, sous la présidence de Néstor Kirchner (2003-2007), à un dossier complexe accusant l'Iran. Les deux attentats n'ont jamais été élucidés.

Symbole d'espoir

Carlos Menem, alors candidat à la présidentielle de 1989.

Carlos Menem, alors candidat à la présidentielle de 1989. JORGE DURAN / AFP La croisade de Carlos Menem à travers tout le pays, ses discours enflammés en faveur de la justice sociale et de la « révolution productive » firent de lui un symbole d'espoir pour des millions d'Argentins, surtout dans les provinces pauvres de l'intérieur et les faubourgs ouvriers du grand Buenos Aires.

« Lève-toi et marche ! », ordonna-t-il en 1989, au lendemain de son élection à la présidence, à une nation épuisée par trente ans de déclin et par le cauchemar de l'hyperinflation que les radicaux n'avaient pu juguler. « J'ai hérité d'un pays en ruines », répétait-il, obsédé par l'idée que l'Argentine puisse un jour figurer à nouveau parmi les nations du « premier monde ».

En juin 2013, Carlos Menem devint le premier ancien président de l'histoire argentine élu démocratiquement à être condamné par la justice à sept ans de prison.

En 2003, Carlos Menem se présenta une troisième fois à la présidence. Parvenu en tête au premier tour avec 25

% des voix, mais anticipant une probable défaite cuisante au second – beaucoup lui attribuant la responsabilité de la crise économique qui avait ravagé le pays quinze mois plus tôt –, il se retira de la course, permettant à son concurrent péroniste, Néstor Kirchner, d'arriver au pouvoir. Mais ce dernier ne pardonna jamais à Carlos Menem ce désistement qui le fit élire avec seulement 22 % des suffrages obtenus au premier tour.

En juin 2013, Carlos Menem devint le premier ancien président de l'histoire argentine élu démocratiquement à être condamné par la justice à sept ans de prison pour trafic d'armes à

destination de la Croatie et de l'Equateur, entre 1991 et 1995. Devenu sénateur, il est alors protégé par son immunité parlementaire. Mais l'ex-président ayant fait appel, la Cour suprême annule la sentence et renvoie l'affaire en cassation. En 2018, la Cour de cassation annule finalement tout le processus pénal, estimant que, vingt-trois ans après les faits, trop de temps était passé pour pouvoir établir pleinement des responsabilités.

Un autre procès a eu une issue similaire : en décembre 2019, le tribunal a jugé que les délais avaient été trop longs pour que justice soit faite dans une affaire de vente à un prix largement

Le Quotidien NEWS
d'Haïti

Si vous voulez recevoir
le journal
Le Quotidien News
par mail
écrivez nous par

 **(509) 38 86 30 30**



sous-estimé d'un terrain à la Société rurale, en 1991.

Carlos Menem a eu maille à partir avec la justice dans d'autres affaires, mais a été, là encore, absous dans la plupart des procès : pour avoir omis des biens dans sa déclaration d'impôts (absous en 2013), pour entrave à l'enquête sur l'attentat contre l'AMIA (absous en 2019), ou pour avoir versé des gratifications aux ministres de ses gouvernements – en décembre 2015, il a été condamné à quatre ans et demi de prison dans cette affaire, mais a fait appel, et la Cour suprême ne s'était pas prononcée avant sa mort.

L'ancien président était aussi en attente de procès concernant son rôle dans un attentat ayant détruit une usine d'armements de la ville de Rio Tercero, commis en 1995, qui aurait servi à dissimuler la vente illégale d'armes en Croatie et en Equateur. Il aurait dû commencer le 24 février. Face à l'inaction de la justice, en novembre 2020, un quart de siècle après les faits, la municipalité a déclaré « persona non grata » l'ancien président.

Carlos Menem embarque à bord d'un avion à la Rioja (Argentine), en avril 2003. Carlos Menem embarque à bord d'un avion à la Rioja (Argentine), en avril 2003. REUTERS

Surnommé « Le Turc »

Grand voyageur, Carlos Menem a parcouru le monde, à raison d'une soixantaine de voyages pendant les deux premières années de son mandat. Descendant de Syriens, il fut le premier président argentin à se rendre en visite officielle en Israël, en octobre 1991, et fit

de l'Argentine le seul pays d'Amérique latine à participer à la coalition contre le président irakien Saddam Hussein pendant la première guerre du Golfe.

Pendant la campagne électorale, il avait revendiqué la souveraineté des îles Malouines, même si cela devait être « au prix du sang ».

Chef d'un parti créé par un militaire, Juan Domingo Peron, qui admirait Mussolini et qui accueillit de nombreux réfugiés nazis, Carlos Menem ordonna l'ouverture des archives secrètes sur les criminels de guerre ayant vécu en Argentine, qui ne contenaient, il est vrai, plus grand-chose. Il ne craignait pas les contradictions.

Pendant la campagne électorale, il avait revendiqué la souveraineté des îles Malouines, même si cela devait être « au prix du sang ». Il adopta par la suite un ton conciliateur à l'égard du Royaume-Uni. Sur le plan régional, il participa en 1991 à la création du Mercosur, le marché commun régional avec le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay. En Argentine, il supprima le service militaire obligatoire.

Surnommé « El turco » (« le Turc »), comme les Argentins désignent populairement les émigrants d'origine arabe, Carlos Saul Menem venait d'une famille de musulmans sunnites, originaires de la ville de Yabroud, au nord de Damas. Il était né le 2 juillet 1930 à Anillaco, un village de la province de La Rioja. Il admirait les caudillos provinciaux du XIXe siècle comme Facundo Quiroga, dont il adopta les favoris.

Sa première rencontre formelle avec Peron eut lieu en 1964 à Madrid, où le général vivait en exil. En 1972, M. Menem faisait partie du comité restreint qui l'accompagnait dans l'avion qui le ramena en Argentine, après dix-sept ans d'éloignement. L'année suivante, Carlos Menem devint gouverneur de La Rioja et fut réélu en 1983 et en 1987. Le 24 mars 1976, jour du coup d'Etat militaire qui renversa le gouvernement de Maria Estela Martinez de Peron, la veuve du général, il fut arrêté avec d'autres dirigeants péronistes. Il passa six ans en prison.

L'ancien président argentin, Carlos Menem (1989-1999), le 2 mars 2015, au tribunal de Buenos Aires. Derrière lui, se tient sa fille, Zulema. L'ancien président argentin, Carlos Menem (1989-1999), le 2 mars 2015, au tribunal de Buenos Aires. Derrière lui, se tient sa fille, Zulema. CIJ / AFP

Marié deux fois

La passion pour la politique de cet avocat de formation n'avait d'équivalent que son amour pour le sport : football, tennis, voitures de course et même avions de chasse. Avec son épouse Zulema Fatima Yoma, elle aussi descendante de Syriens, il eut deux enfants, Carlos Saul et Zulema Maria Eva. Son fils trouva la mort le 15 mars 1995 dans un mystérieux accident d'hélicoptère qui

n'a jamais été élucidé. Les relations du couple furent tumultueuses jusqu'à leur séparation, digne d'un vaudeville quand, en 1990, la première dame fut expulsée de la résidence présidentielle.

Le clan Yoma joua un rôle important au début du premier mandat de Carlos Menem, avec la présence de plusieurs membres de cette famille au palais présidentiel. Parmi eux, sa belle-sœur, Amira Yoma, fut évincée à la suite d'une retentissante affaire de blanchiment de narcodollars, le « Yoma Gate ». Le frère aîné du président, le sénateur Eduardo Menem, resta en revanche l'un de ses plus proches collaborateurs.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi L'ancien président argentin Carlos Menem condamné pour corruption Carlos Menem se remaria en 2001 avec Cecilia Bolocco, ancienne Miss Univers chilienne, avec laquelle il a eu un fils, Maximo Saul. Le couple a divorcé en 2007.

En 2006, un tribunal de la province de Formosa (Nord) avait établi, après des années de bataille judiciaire, que Carlos Menem, qui avait toujours refusé de le reconnaître et de se soumettre à une analyse d'ADN, était bien le père d'un jeune homme, Carlos Nair, né en 1981.

lemonde.fr



Assaut du Capitole. Un accord pour éviter de prolonger le procès, Trump acquitté

Les démocrates et républicains ont conclu samedi un accord qui devrait éviter de prolonger le procès en destitution de Donald Trump devant le Sénat pour incitation à l'insurrection en lien avec l'assaut du Capitole du 6 janvier.



Le procès en destitution de Donald Trump s'est finalement achevé, ce samedi 13 février. En début de journée, à 55 voix contre 45, le Sénat a demandé l'audition de plusieurs témoins, selon le New York Times, ce que souhaitaient les démocrates. Mais un accord a par la suite été passé entre les deux camps : les élus démocrates faisant office de procureurs et la défense de l'ancien président sont convenus de lire et verser au dossier la déposition de Jaime Herrera Beutler, évitant ainsi qu'elle soit convoquée. Logiquement, Donald Trump a été acquitté pour la seconde fois ce soir.

Discussions sur le témoignage d'une élue américaine Les démocrates souhaitent à la base entendre la députée qui avait livré un récit embarrassant pour l'ancien président. Une fois l'assaut en cours, Donald Trump a attendu de longues heures avant d'appeler ses sympathisants à rentrer chez eux, délaissant, selon les procureurs démocrates, son serment de protéger les institutions. Au final, cinq personnes sont mortes, et des centaines ont été blessées ou traumatisées, ont-ils estimé.

Alors que les parlementaires se cachaient pour échapper aux émeutiers, le 6 janvier,

Donald Trump aurait lancé au chef de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, Kevin McCarthy, qui lui demandait au téléphone d'appeler ses partisans à cesser les violences: Eh bien, Kevin, j'imagine que ces gens sont plus en colère que vous à propos de

l'élection. Cette saillie a été rapportée samedi par l'élue républicaine Jaime Herrera Beutler, l'une des 10 républicains à avoir voté pour déclencher la procédure d'impeachment à la Chambre.

www.ouest-france.fr/



Che Guevara, l'immortel et indestructible révolutionnaire

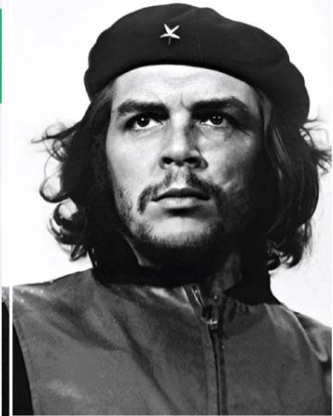
Comment parler de grands révolutionnaires sans évoquer Che Guevara ? La représentation vivante de ce mot, le reflet même du concept révolution et l'icône incontestable de la révolution cubaine. Pour ce nouveau numéro de "voyage vers l'extraordinaire", Che Guevara sera des nôtres. Attachez vos ceintures car le voyage sera long et l'aventure passionnante !

Le Quotidien NEWS d'Haïti

Un voyage vers L'EXTRAORDINAIRE

Vendredi 22 janvier 2021

Che Guevara, l'immortel et indestructible révolutionnaire



Comment parler de grands révolutionnaires sans évoquer Che Guevara ? La représentation vivante de ce mot, le reflet même du concept révolution et l'icône incontestable de la révolution cubaine. Pour ce nouveau numéro de "voyage vers l'extraordinaire", Che Guevara sera des nôtres. Attachez vos ceintures car le voyage sera long et l'aventure passionnante !

Che Guevara
Né le 14 juin 1928 en Argentine
Décédé le 9 octobre 1967

Lequotidiennews.org

(509) 38 86 30 30 | info@lequotidiennews.org | marketing@lequotidiennews.org

CHE GUEVARA

Che Guevara et son enfance épanouie

Ernesto Guevara de la Serna, très connu sous le patronyme de Che Guevara serait officiellement né le 14 mai 1928 à Rosario en Argentine. Alors que quasiment tous les manuels et livres d'histoire mentionnent la date du 14 juin 1928 qui s'avère en fait être une fausse date ; en raison du fait que ses parents avaient reculé sa date de naissance d'un mois, pour éviter un scandale parce que celle-ci était trop proche de celle de leur mariage.

Guevara est l'aîné d'une famille de classe moyenne qui comptait cinq enfants. À noter que ses parents étaient de lignée aristocratique. Toute-

fois, ils ont vécu comme une famille modeste en raison de leur penchant pour les idées de gauche non autoritaristes, s'opposant à Peron et à Hitler. Ils ont d'abord vécu à Córdoba, la seconde ville du pays.

Ernesto était un garçon très intelligent et très éveillé ; mais par dessus tout, il a été bien encadré par ses parents qui lui ont enseigné beaucoup de choses. Alors qu'il n'avait que trois ans, son père lui apprend le jeu d'échecs qu'il joue à merveille, et dès l'âge de 12 ans il a commencé à participer à des tournois. Sa mère lui a enseigné le français qu'il parle couramment. Jeune adolescent, il se fait déjà connaître pour ses opinions

radicales, ses réflexions qui portent souvent les plus âgés à réfléchir à leur tour.

Il a, pour ainsi dire, connu une enfance heureuse mais secouée par moments de violentes crises d'asthme qu'il devra supporter toute sa vie, d'ailleurs. Malgré ses crises à répétition, Ernesto, en grand combattant, affronte sa maladie en travaillant sur lui-même dans l'ultime but de devenir un athlète accompli. Plus tard, il deviendra joueur de rugby, en dépit du refus catégorique de son père et se verra attribuer le surnom de "fusée" à cause de son style de jeu agressif.

En dépit du fait que le jeune Ernesto pratiquait le sport, sa maladie le mettait souvent en état de repos forcé. Il profitait de ces occasions pour s'adonner à la littérature, notamment à la poésie. Il lisait beaucoup et dévorait avec voracité les livres de Pablo Neruda, de Jack London, d'Emilio Salgari, de Jules Verne, pour ne citer que ceux-là, les essais sur la sexualité de Sigmund Freud et les traités sur la philosophie de Bertrand Russell. Tout au long de sa vie, Che Guevara écrivait des poèmes parfois parodiques, comme le font souvent ses confrères latino-américains. Il avait également un sens très aigu pour la photographie.

Le début de ses innombrables aventures

Les années suivaient paisiblement leur cours et le jeune adolescent avec elles. En 1948, il était alors âgé de vingt ans, il décida d'entreprendre des études de médecine à Buenos Aires. Durant cette période, il s'est épris d'une jeune fille issue de la haute société argen-

tine, mais dû passer à autre chose à cause de l'opposition de la famille de celle-ci et de sa propre personnalité, déjà jugée anti-conformiste et de son insatiable désir d'aventures et de voyages.

L'année 1951 marque le début d'une passionnante aventure pour Guevara. Conseillé par son vieil ami biochimiste, Alberto Grana-do, il suspend momentanément ses études de médecine dans le but de réaliser le voyage dont ils parlent depuis longtemps. Et ainsi, les jeunes aventuriers traversent l'Amérique du Sud sur une vieille moto Norton, surnommée « la vigoureuse ». Durant ce grand voyage qui dura 9 mois, Guevara fera la rencontre de nombre de personnages qui influenceront positivement sa manière de réfléchir. En visitant d'autres lieux, il fera ainsi la connaissance de la misère, de la pauvreté, de la méchanceté et de multiples maux.

À la suite de ce voyage qui prit fin en 1952, il retourna dans son pays pour terminer ses études de médecine et il obtiendra son diplôme le 12 juin 1953.

Che, un révolutionnaire infatigable

L'aventure n'est pas finie pour Che Guevara, au contraire, c'est là qu'elle devient passionnante. Son voyage en Amérique Latine ne l'a pas laissé indifférent mais le fait d'avoir côtoyé la misère de la population l'a amené à la conclusion que les inégalités socio-économiques devaient être abolies par la révolution.

Il est extrêmement difficile de citer toutes les batailles

qu'a menées Che Guevara au cours de sa vie. Il a fait beaucoup de voyages et a partagé ses idées partout où il posait les pieds notamment en Bolivie où il a participé en 1953 à la révolution sociale populiste du Mouvement nationaliste révolutionnaire, qu'il quittera peu de temps après car il se rendra compte que cette révolution sociale était remplie d'inégalités raciales. Il entreprend également un voyage au Guatemala où il rencontre Hilda Gadea Acosta une jeune économiste péruvienne qu'il épousera par la suite. Sa femme lui sera d'une aide incontestable dans ces nombreuses batailles en lui donnant de nombreux contacts politiques. Et c'est Hilda qui va le mettre en contact avec un groupe d'exilés cubains membres du Mouvement de 26 Juillet de Fidel Castro.

À partir du 15 mai 1954, la situation politique dégénère sérieusement lorsqu'une livraison d'armes arrive à Puerto Barrios, à bord d'un bateau suédois, dans l'ultime but de faire couler le gouvernement d'Ar-

benz, accusé d'être communiste. Guevara prend les armes pour combattre en faveur d'Arbenz, mais perd la bataille car Carlos Castillo, chargé de diriger le coup d'État, avait le support des américains. Le président s'exila au Mexique avec ses partisans et Guevara partit avec eux. Sa femme fut jetée en prison.

Suite à cette défaite, Ernesto Guevara dit Che Guevara fut cette fois convaincu que les États-Unis, comme puissance impérialiste, s'opposeraient formellement à tout régime démocratique et à tout gouvernement désireux de combattre les inégalités socio-économiques en Amérique du Sud et dans tous les autres pays en voie de développement. Il devint encore plus convaincu que le socialisme était le seul moyen de faire disparaître ces inégalités qui rongent les sociétés à travers le monde et pour cela, le seul recours restait les armes.

Che Guevara arrive à Mexico en septembre 1954. Il retrouve peu de temps après

les exilés cubains qu'il connaissait déjà depuis le Guatemala. Quelques semaines plus tard, il rencontre Fidel Castro et après une nuit entière de conversation, Guevara trouva en Fidel Castro le révolutionnaire qu'il cherchait et il intégra son mouvement. A partir de ce moment-là, il a combattu avec fougue et dévouement et s'est livré corps et âme dans la bataille.

Sa mort

Guevara a été capturé en Bolivie le 9 octobre 1967, puis exécuté par l'armée bolivienne entraînée et guidée par la CIA. Cependant, aujourd'hui encore on se pose des questions sur le degré d'influence de la CIA et des États-Unis dans cette décision.

Comme mentionné plus haut, il est vraiment difficile d'expliquer et de citer les batailles qu'a menées Che Guevara ; d'ailleurs, une page ne suffirait pas. On peut simplement souligner le fait qu'il a joué un rôle majeur dans la révolution

cubaine au côté de Fidel Castro. Et des années après sa mort, on se souvient encore de lui avec beaucoup de reconnaissance.

Che Guevara, le reflet du mot révolution

L'histoire se souvient de lui et retient son nom comme l'une des plus grandes icônes pour les mouvements révolutionnaires et comme une source d'inspiration pour toutes les batailles que mènent les peuples à travers le monde. Che Guevara avec ses idées radicales a toujours combattu pour le bien-être généralisé. Il ne supportait pas les abus et les inégalités de tous genres et il les dénonçait.

Il était fidèle à lui-même et à ses principes et jamais il n'a été corrompu. On le connaît pour sa bravoure et son courage. Che Guevara est aujourd'hui, l'immortel et indestructible révolutionnaire et figure parmi les plus grands que l'humanité a connus au cours de l'histoire.

Leyla Pierre Louis

Votre publicité ici



L'info au quotidien



lequotidiennews.org No. 0042 Samedi 22 août 2020 Port-au-Prince

Le dernier rapport de la Cour des Comptes autour du dossier Petro Caribbe suscite des réactions

N°	Résolutions	Présidents	Gouvernement signataire	Budget par résolutions en Euro	Budget total des résolutions en Euro	Montants transférés par le BAPAC
1	22082008	PREVAL	Michel DAUVIER	\$ 167 560 000,00	\$ 167 560 000,00	\$ 167 560 000,00
2	11020105	PREVAL	Jean-Marc BELLERIVE	\$ 425 257 648,00	\$ 137 718 094,10	\$ 137 718 094,10
3	24020105	PREVAL	Jean-Marc BELLERIVE	\$ 167 452 000,00	\$ 54 537 987,65	\$ 54 537 987,65
4	12020105	PREVAL	Jean-Marc BELLERIVE	\$ 167 719 803,00	\$ 96 303 538,14	\$ 96 303 538,14
5	26020105	WARTIELLY	Cory COMILLE	\$ 254 030 000,00	\$ 61 913 222,65	\$ 61 913 222,65
6	19020105	WARTIELLY	Laurent SALVENDY LA MONTAGNE	\$ 131 099 000,00	\$ 96 105 625,90	\$ 96 105 625,90
7	21020105	WARTIELLY	Laurent SALVENDY LA MONTAGNE	\$ 174 633 000,00	\$ 229 186 726,64	\$ 229 186 726,64

Société

CLAIRMA VOLEY

Chère Volei, l'avenir du journalisme haïtien est assuré !

Culture

Ylva Tronche

Ylva Tronche est une artiste haïtienne qui a travaillé pendant des années à l'étranger. Elle est maintenant de retour en Haïti pour contribuer à la culture nationale.

Lancement du centre de formation sportive BRAVO à travers une journée sportive-récréative

La Brigade pour le Renforcement et l'Avancement du Volleyball à Ouanaminthe (BRAVO), s'est lancée à travers un tournoi interscolaire le vendredi 05 février 2021.



Au cours de cette journée initiée par BRAVO, six (6) rencontres sont disputées sous le leadership de deux commissaires de terrain: Jean-Baptiste Love Kensky et Joseph Orlando et un corps arbitral compétent mené par Pierre Evenson. Une prestation de danse avec le groupe Remèd 509. Une exposition de tableau par GollyWood. Un moment de convivialité coordonné par Mme Wilmène Denis Delmyr pour le compte du comité de BRAVO, le corps arbitral, le staff logistique, le gardien du parc St-Pierre, a eu lieu à la fin de l'activité.

Plusieurs établissements

scolaire ont participé à cette activité sportive-récréative coordonnée par Monsieur Delmyr Germenson, notamment le Collège Saint François Xavier (FIC), l'Institution Univers, Saint-Ignace de Loyola, Espoir Pour Haïti, Collège Toussaint Louverture, L'animation a été assurée par H-Claude sound, DJ Fox, DJ Fayodop.

Initié et tenu en vie depuis plus de trente ans par Monsieur Joseph Edgard Dumay, en vue de valoriser Ouanaminthe et de ses zones adjacentes, le Volley Ball, une discipline sportive d'élite et de grandeur d'âme a connu un essor considérable et Ouanaminthe est finale-

ment devenue le bastion du Volleyball national.

Cette journée sportive-récréative avec les établissements scolaires de Ouanaminthe a été organisée grâce au support du Cabinet Notaire Dumay, de Bon Appétit Service Traiteur, de l'Ingénieur Armand Joachim, de l'économiste Eloi Anatange.

Cette activité a bénéficié également d'une franche collaboration de la Ligue Volleyball de Ouanaminthe (LVBO), du Parc St-Pierre, du Commissariat de Ouanaminthe, du Rassemblement des Journalistes Sportifs de Ouanaminthe (RJSO), de Monsieur Denis Junior et de

Neyli photo.

Créée le 29 novembre 2020, La Brigade pour le Renforcement et l'Avancement du Volleyball à Ouanaminthe (BRAVO) a pour mission d'accompagner et former les jeunes en leur transmettant les Valeurs du sport et du fair-play. De favoriser l'accomplissement par le volleyball dans un esprit ludique, progressif et sain.

Cette école de volleyball s'est fixée deux (2) axes d'intervention : Formation sur demande et sur mesure, Agence sportive.

QE³ ESPACE D'ENCADREMENT ENTREPRENEUR

PROGRAMME D'INCUBATION



QE³ Incubateur de l'Université Quisqueya – est une structure d'accompagnement qui offre une méthode, des outils, des connaissances, une culture et un réseau pour réussir son aventure entrepreneuriale. De l'idée à la création d'une entreprise et ses premiers financements, nous sommes là pour favoriser la réussite de vos projets. En ce sens, nous mettrons à votre disposition tout un ensemble de ressources pour vous permettre de travailler dans les meilleures conditions.

« Du rêve à l'entreprise »